

C Dossier de la participation publique

C.1 Activités de communication

C.2 Bulletins d'information

C.3 Affiches

C.4 Avis publics

C.5 Dossier de presse

C.1 Activités de communication

Date	Activité
Information générale sur le projet	
12 octobre 2004	Rencontre avec le maire de Sept-Îles et président de la Corporation de promotion industrielle et commerciale de Sept-Îles
	Rencontre avec la communauté d'Uashat mak Mani-Utenam
7 décembre 2004	Rencontre avec des représentants d'Uashat mak Mani-Utenam
10 décembre 2004	Lettre au chef d'Uashat mak Mani-Utenam
20 décembre 2004	Lettre d'Uashat mak Mani-Utenam
10 février 2005	Rencontre avec un représentant d'Uashat mak Mani-Utenam
8 mars 2005	Rencontre avec des représentants politiques et économiques de la MRC de Sept-Rivières
16 mars 2005	Rencontre avec les maires de la Minganie
20 juin 2005	Participation du planificateur du projet de raccordement à une rencontre de l'équipe de projet du complexe de la Romaine en Minganie
Étape 1 : Consultation sur les corridors	
2 septembre 2005	Lettre au coordonnateur de Nutashkuan
7 septembre 2005	Lettre à la pourvoirie Mabec
20 septembre 2005	Rencontre avec des représentants de la mine Tio (QIT-Fer et Titane)
21 septembre 2005	TIE ^a à Havre-Saint-Pierre
22 septembre 2005	TIE dans la MRC de Sept-Rivières
Septembre 2005	TIE avec des représentants d'Uashat mak Mani-Utenam
	Invitation des Innus de l'Est à participer à une TIE
Automne 2005	Distribution du questionnaire sur l'utilisation du territoire et du bulletin n° 1 aux villégiateurs, aux titulaires de terrains de piégeage et au Club de motoneige de Havre-Saint-Pierre.
6 décembre 2005	Envoi du bulletin n° 1 aux organismes invités qui n'ont pas assisté à la première rencontre d'information et d'échanges
8 décembre 2005	Envoi du bulletin n° 1 (députée du Québec, Association chasse et pêche de Havre-Saint-Pierre, trois clubs de motoneige, Industries GDS et Scierie Norbois)
	Rencontre avec des représentants d'Uashat mak Mani-Utenam
14 mars 2006	Dîner-conférence à Havre-Saint-Pierre
6 avril 2006	Lettre à l'aménagiste de la MRC de Minganie sur les champs électriques et magnétiques
12 juin 2006	Lettre à tous les participants des rencontres d'information et d'échanges
13-14 juin 2006	Conférences du président d'Hydro-Québec Production devant les membres des chambres de commerce de Havre-Saint-Pierre et de Sept-Îles
20 juin 2006	Participation du planificateur du projet de raccordement à la TIE du projet du complexe de la Romaine
27 juin 2006	Lettre (accompagnée du bulletin n° 2) au chef d'Uashat mak Mani-Utenam et au coordonnateur sur l'état d'avancement des études
18 juillet 2006	Lettre au chef d'Uashat mak Mani-Utenam
Septembre 2006	Rencontre ciblée sur l'éolien (Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre)

Date	Activité
Étape 2 : Consultation sur les tracés	
Octobre	Diffusion du bulletin n° 2
1 ^{er} novembre 2006	TIE à Sept-Rivières
	Rencontre à Uashat
2 novembre 2006	TIE à Havre-Saint-Pierre
3 novembre 2006	Rencontre avec des représentants d'Ekuanitshit
3 et 4 novembre 2006	Portes ouvertes à Havre-Saint-Pierre
22 novembre 2006	Lettre aux villégiateurs
24 novembre 2006	Lettre aux organismes absents de la TIE
7 décembre 2006	Rencontre avec les aménagistes de la MRC de Sept-Rivières et de la ville de Sept-Îles ainsi qu'avec les élus
5 décembre 2006	Rencontre avec les propriétaires touchés
	Rencontre avec le Comité de citoyens du Lac Daigle
6 décembre 2006	Rencontre avec un représentant innu d'Uashat mak Mani-Utenam (remise du rapport de Castonguay, Dandenault et Associés)
7 décembre 2006	Portes ouvertes à Sept-Îles
	Conférence de presse pour les médias régionaux
Février 2007	Lettre aux détenteurs de claims miniers
31 janvier 2007	Lettre à la pourvoirie de la Haute Saint-Jean
26 février 2007	Lettre à la pourvoirie Moisie Nipissis
27 mars 2007	Rencontre avec le Conseil de la MRC de Sept-Rivières
	Rencontre avec les membres de la Conférence administrative régionale
	Rencontre avec les membres de la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord
1 ^{er} mars 2007	Lettre à la Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
4 avril 2007	Lettre à Canards Illimités
Avril 2007	Salon industriel et commercial de Sept-Îles
23 avril 2007	Rencontre avec le Comité de citoyens du Lac Daigle
24 avril 2007	Rencontre au sujet d'un projet minier près de Sept-Îles
2 octobre 2007	Rencontre avec des représentants d'Uashat mak Mani-Utenam
8 février 2008	Rencontre avec des représentants d'Uashat mak Mani-Utenam
Étape 3 : Information sur la solution retenue	
27 mars 2008	Lettre à QIT-Fer et Titane
	Lettre au préfet de la MRC de Minganie et à QIT-Fer et Titane
14 et 15 avril 2008	Rencontre avec des acteurs économiques et politiques de la région
16 avril 2008	Portes ouvertes à Ekuanitshit
17 et 18 avril 2008	Rencontre avec des piégeurs de Sept-Îles
18 au 20 avril 2008	Participation au Festival de l'environnement de Sept-Îles
24 avril 2008	Portes ouvertes à Havre-Saint-Pierre
16 juin 2008	TIE sur la solution retenue à Havre-Saint-Pierre
	Portes ouvertes à Longue-Pointe-de-Mingan

Date	Activité
17 juin 2008	Rencontre sur la solution retenue avec des représentants d'Ekuanitshit
	Rencontre avec le Club de plein air de la Minganie
	Portes ouvertes à Rivière-au-Tonnerre
18 juin 2008	TIE sur la solution retenue à Sept-Rivières
	Portes ouvertes à Sept-Îles
2 juillet 2008	Lettre au Club de plein air de la Minganie
Juillet 2008	Lettre (accompagnée du bulletin n° 3) à la SOQUEM et à QIT-Fer et Titane
9 juillet 2008	Lettre à QIT-Fer et Titane
	Lettre à des villégiateurs de la Minganie
17 juillet 2008	Lettre à la SOQUEM
29 juillet 2008	Lettre au président du Comité de citoyens du Lac Daigle
20 août 2008	Lettre (accompagnée du bulletin n° 3) aux résidents de Lac-Daigle

a. TIE : table d'information et d'échanges.

C.2 Bulletins d'information



Raccordement du complexe de **la Romaine** au réseau de transport



Un complexe hydroélectrique d'environ 1 500 mégawatts (MW) est actuellement à l'étude sur la rivière Romaine. Cette rivière est située sur la Côte-Nord, au nord de la municipalité de Havre-Saint-Pierre. Le complexe serait composé de quatre aménagements hydroélectriques situés entre les kilomètres 52 et 192 de la rivière.

Le présent projet d'Hydro-Québec TransÉnergie concerne les ouvrages à réaliser afin d'intégrer au réseau de transport la production des centrales qui font l'objet d'études d'avant-projet et de demandes d'autorisations distinctes.



Bulletin d'information n° 1
Automne 2005

Le projet

Le projet comprend la construction d'environ 500 km de lignes de transport conçues à 315 kV et à 735 kV, mais toutes exploitées à 315 kV. Ces lignes relieront les futures centrales de la Romaine-1, de la Romaine-2, de la Romaine-3 et de la Romaine-4 au réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie. Le projet comprend aussi la construction d'une ligne à 161 kV pour faire le lien avec le réseau régional ainsi que de nouveaux postes de départ pour les centrales.

Les nouveaux équipements permettront d'acheminer la production des centrales de la Romaine-1 et de la Romaine-2 au poste Arnaud et celle des centrales de la Romaine-3 et de la Romaine-4 au poste des Montagnais.

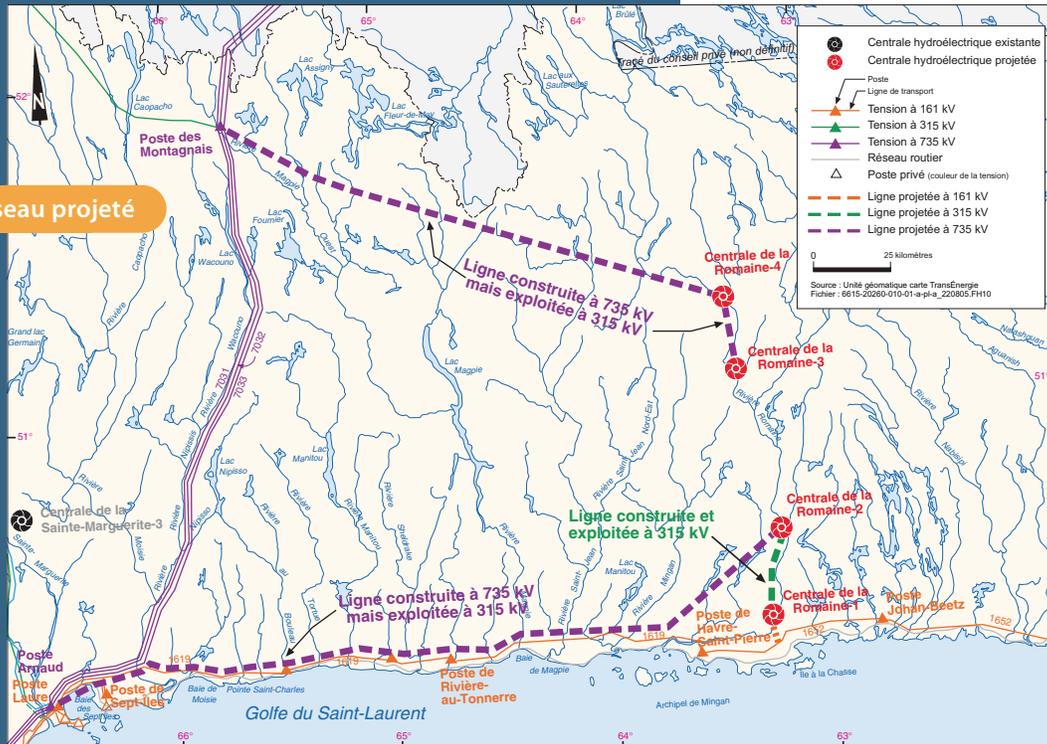
Il faudra également effectuer des modifications ou des ajouts d'équipements dans des installations existantes, par exemple aux postes Arnaud, des Montagnais, de Bergeronnes, de Lévis, de la Jacques-Cartier, de Duvernay, de la Chamouchouane, des Laurentides, du Saguenay et de Boucherville, afin de transporter adéquatement cette énergie jusqu'aux centres de consommation.

Démarche méthodologique

Dans une première étape d'analyse générale du milieu, Hydro-Québec Équipement a réalisé pour Hydro-Québec TransÉnergie des études techniques et environnementales dans une vaste zone d'étude, en vue de déterminer des corridors propices à la construction d'une ligne.

Les corridors proposés ne présentent aucune contrainte majeure sur les plans technique et environnemental. Pour être retenus définitivement, les corridors doivent également recevoir un accueil favorable de la part des publics consultés, avant que démarrent les études de tracés.

Réseau projeté



Zone d'étude

La zone d'étude retenue couvre une superficie de près de 16 000 km² et se divise en trois grands secteurs qui permettront d'étudier des tracés de lignes entre les différents points à relier, soit :

- les futurs postes de départ des centrales de la Romaine-1 et de la Romaine-2 au poste Arnaud ;
- les futurs postes de départ des centrales de la Romaine-3 et de la Romaine-4 au poste des Montagnais ;
- la centrale de la Romaine-1 à la ligne à 161 kV existante.



Études réalisées à ce jour

Les études techniques : topographie, types de sols, zones d'amplification du givre et des vents, stratégie de circulation pendant la construction, campements.

Les études environnementales : milieux bâtis, villégiature et récréation, paysage, végétation, habitats fauniques et floristiques connus, archéologie.



Quelques caractéristiques de la zone d'étude

Région administrative : Côte-Nord (09)

Deux MRC : Sept-Rivières et Minganie

Deux villes principales : Sept-Îles (26 000 habitants) dans la MRC de Sept-Rivières et Havre-Saint-Pierre (4 700 habitants), dans la MRC de Minganie

Deux communautés innues : Uashat-Maliotenam et Mingan (Ekuanitshit)

Autres agglomérations : municipalités de Rivière-au-Tonnerre, de Rivière-Saint-Jean et de Longue-Pointe-de-Mingan, et villages de Sheldrake et de Magpie

Accès routier : route 138 le long du littoral ; aucun accès routier dans l'arrière-pays

Aires protégées : réserve écologique de la Matamec et réserve écologique projetée de la Matamec, réserve aquatique projetée de la rivière Moisie et réserve de biodiversité projetée du massif des lacs Belmont et Magpie

Critères de localisation des corridors

Sur le plan technique, les principaux critères sont les suivants :

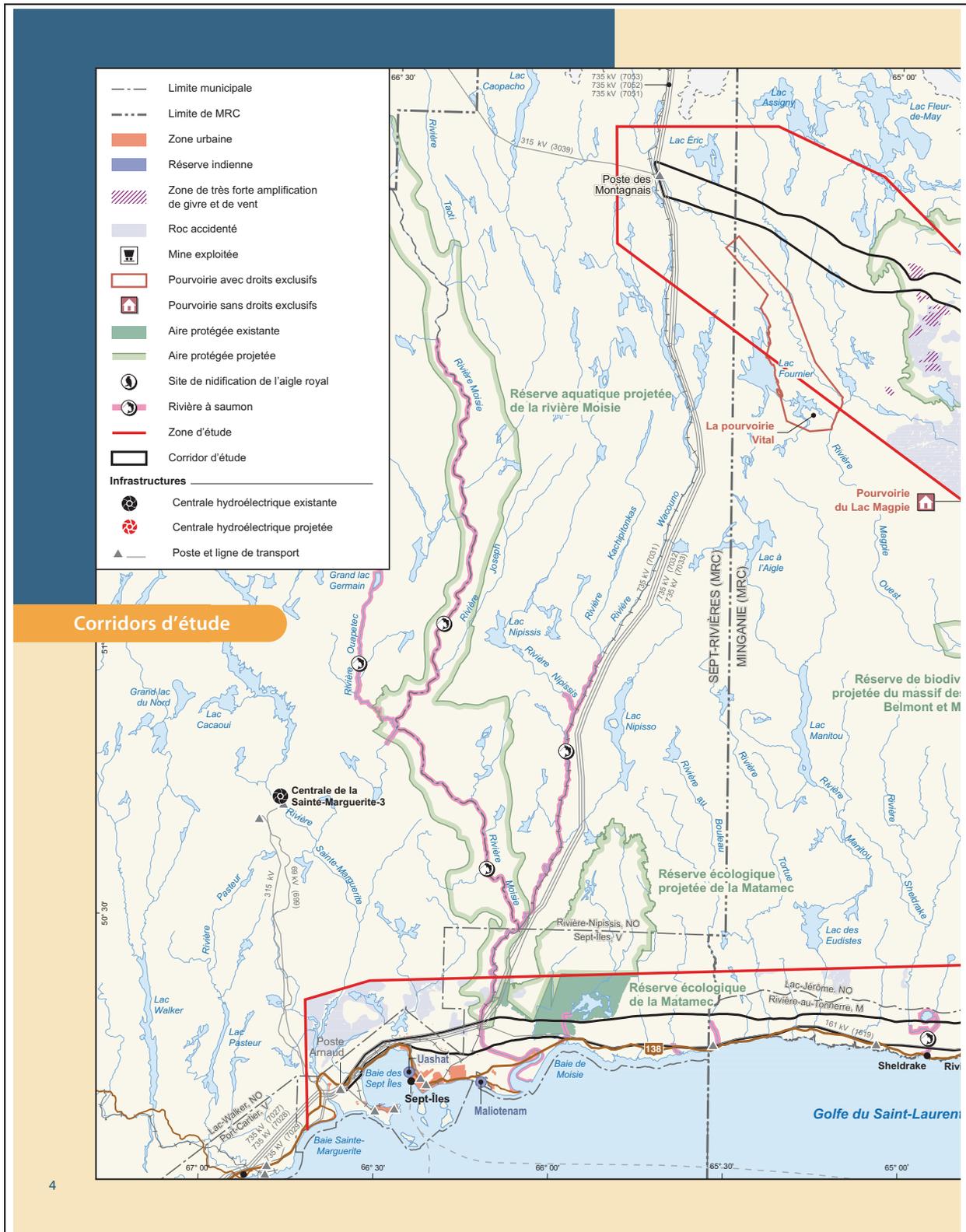
- éviter les secteurs au relief accidenté, les tourbières et les zones de roc accidenté, qui compliquent la circulation de la machinerie pendant la construction ;
- éviter les zones d'amplification du givre et des vents ainsi que les zones de glissement ou de ravinement, qui ont un impact négatif sur la fiabilité des lignes ;
- rechercher la proximité de chemins d'accès existants ou des secteurs propices à l'aménagement de chemins d'accès ;
- rechercher les sols présentant une bonne capacité portante.

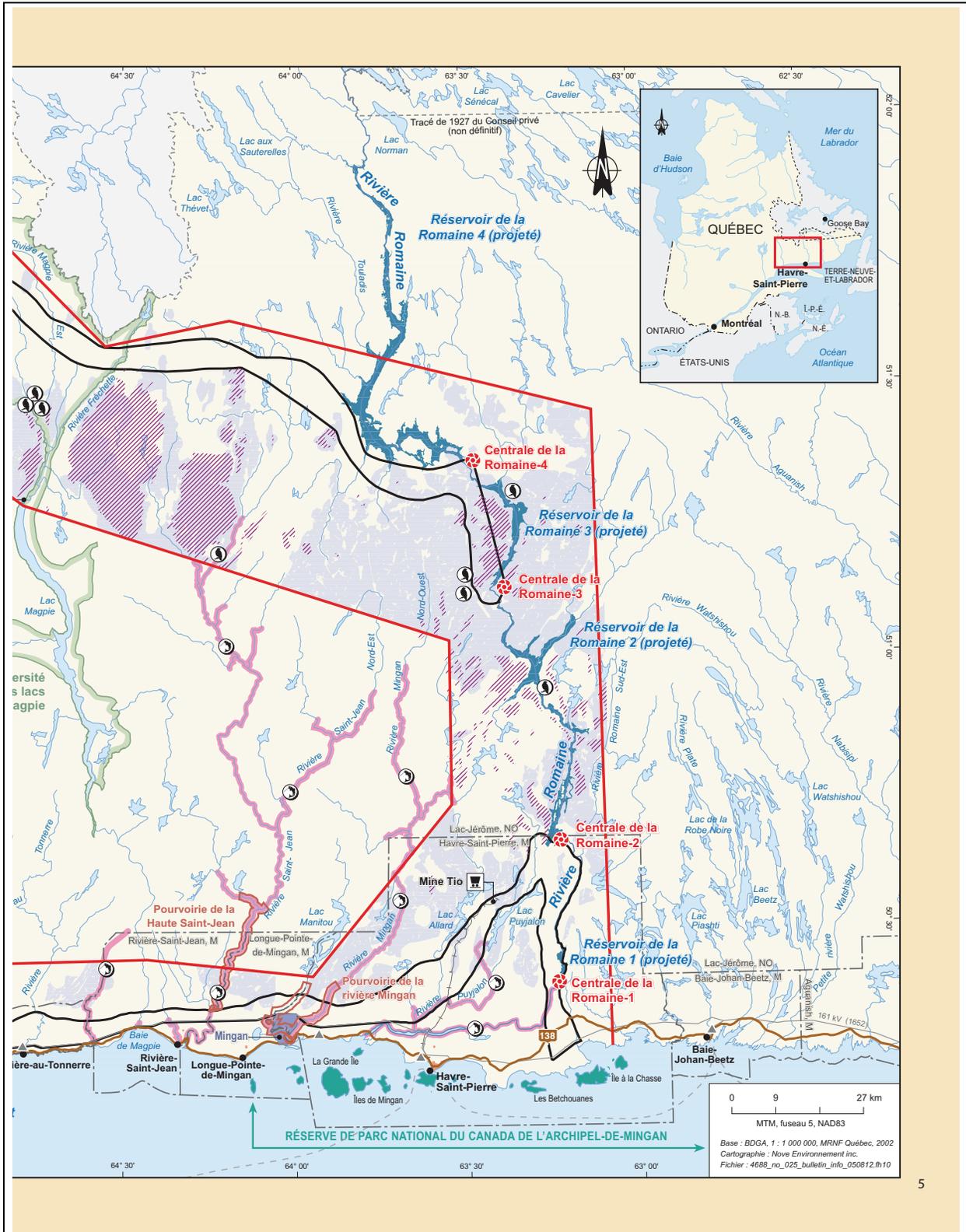
Sur le plan environnemental, on cherche notamment à :

- éviter les milieux habités et les secteurs de villégiature ;
- éviter les équipements récréatifs et les pourvoies ;
- tenir compte des orientations de développement régional ;
- préserver les habitats fauniques et floristiques bénéficiant d'une protection légale.

Sur le plan du paysage, on souhaite :

- s'éloigner de la route 138 ;
- éviter prioritairement de construire la ligne le long du Saint-Laurent dans des paysages valorisés.





Principales caractéristiques des corridors

Raccordement des postes de départ des centrales de la Romaine-3 et de la Romaine-4 au poste des Montagnais

La zone d'étude délimitée entre le poste des Montagnais et les postes de départ des centrales de la Romaine-3 et de la Romaine-4 comporte des difficultés techniques importantes, liées à un relief fortement accidenté et à l'absence de liens routiers. Il était donc nécessaire de s'assurer que la ligne pourrait être construite dans des secteurs au relief plus plat, tout en évitant les zones d'amplification du givre et du vent, qui présentent des contraintes importantes pour l'entretien et l'exploitation d'une ligne. Il était également nécessaire de s'assurer que les principaux cours d'eau pourraient être traversés sans nécessiter la construction de chemins de contournement trop longs.

Sur le plan environnemental, une attention spéciale a été accordée à la végétation et aux habitats des espèces fauniques à statut particulier (par exemple, l'aigle royal) qu'il est important de préserver. L'inventaire des activités pratiquées dans cette portion du territoire a également permis d'éviter plusieurs camps utilisés pour la chasse et la pêche ou encore un parcours de canot-camping et les zones inondables de la rivière Magpie Ouest.

En considérant l'ensemble de ces caractéristiques, il ressort que le corridor le plus propice à la construction d'une ligne est situé dans la partie la plus au nord de la zone d'étude.

Raccordement des postes de départ des centrales de la Romaine-1 et de la Romaine-2 au poste Arnaud

Entre le poste de la Romaine-2 et le poste Arnaud, la plaine du littoral présente des caractéristiques physiques propices à la construction d'une ligne, puisque le relief y est relativement plat. La côte bénéficie également de la présence de la route 138 ainsi que d'un réseau de chemins secondaires qui faciliteront la construction. Le corridor proposé évite la zone accidentée des contreforts afin de limiter les problèmes de construction et de réduire les coûts du projet.

L'utilisation du territoire par les communautés en présence et le paysage ont également été considérés lors de l'élaboration du corridor entre les postes de la Romaine-1 et de la Romaine-2 et entre le poste de la Romaine-2 et le poste Arnaud. Ainsi, le corridor proposé évite la traversée des milieux habités et plusieurs lieux de villégiature valorisés. Les percées visuelles sur le golfe du Saint-Laurent à partir de la route 138 seront également protégées puisque la côte est exclue du corridor proposé.

Ainsi, dans l'ensemble, le corridor le plus propice à la construction d'une ligne est situé entre la ligne existante à 161 kV et le début d'un secteur au relief accidenté, plus au nord.

Raccordement des postes de départ de la centrale de la Romaine-1 au circuit 1652 de la ligne à 161 kV

Entre le futur poste de départ de la centrale de la Romaine-1 et la ligne existante à 161 kV, le long de la côte, la zone d'étude est caractérisée par la présence de grandes tourbières profondes de faible capacité portante. On devra donc envisager de construire la ligne en hiver, sur sol gelé. Le corridor d'étude est situé à l'est de la rivière Romaine. Il inclut le tracé de la future route qui sera construite entre la centrale de la Romaine-1 et la route 138 et qui facilitera la construction de la ligne. Le milieu traversé est faiblement occupé.



Les massifs surélevés tels que celui-ci constituent généralement des zones d'amplification du givre.



Un plateau constituant un milieu typique de la zone d'étude entre les sites de la Romaine-3 et de la Romaine-4.



Sur le plan environnemental, une attention spéciale a été accordée à la végétation et aux habitats des espèces fauniques à statut particulier qu'il est important de préserver. Par exemple, plusieurs nids d'aigle royal ont été répertoriés dans la zone d'étude.



Près du site prévu pour la centrale de la Romaine-3, une falaise escarpée à éviter.

Les corridors en bref

Le corridor des postes de la Romaine-3 et de la Romaine-4 au poste des Montagnais

- est d'une longueur d'environ 200 km et d'une largeur moyenne de 5 km ;
- présente une section fortement accidentée entre les postes de Romaine-3 et de la Romaine-4 ;
- évite les principales zones de roc accidenté et d'amplification du givre et des vents entre le poste de la Romaine-4 et le poste des Montagnais ;
- traverse la réserve de biodiversité projetée du massif des lacs Belmont et Magpie ;
- évite les aires de nidification de l'aigle royal, le long des vallées encaissées.



Entre le poste de la Romaine-2 et le poste Arnaud, la plaine du littoral présente des caractéristiques physiques propices à la construction d'une ligne, puisque le relief y est relativement plat.

Le corridor des postes de la Romaine-1 et de la Romaine-2 au poste Arnaud

- est d'une longueur d'environ 280 km et d'une largeur variant de 1 km à 8 km ;
- évite les secteurs de roc accidenté et les grands lacs, au nord du corridor retenu ;
- bénéficie d'un réseau routier développé facilitant la construction ;
- suppose la traversée d'une douzaine de rivières à saumon ;
- traverse la réserve écologique de la Matamec, mais évite le périmètre actuel de la réserve aquatique projetée de la rivière Moisie ;
- évite les milieux habités, situés le long de la côte.

Les percées visuelles sur le golfe du Saint-Laurent à partir de la route 138 seront protégées puisque la côte est exclue du corridor proposé (ci-dessous, résidences de la municipalité de Magpie).



Le corridor du poste de la Romaine-1 au circuit 1652 de la ligne à 161 kV

- est d'une longueur de 14 km et d'une largeur moyenne de 5 km ;
- se distingue par la présence de tourbières ;
- bénéficie de la présence de la route 138 et de la future route d'accès à la centrale de la Romaine-1 pour la construction.



Dans l'ensemble, le corridor le plus propice à la construction d'une ligne est situé entre la ligne existante à 161 kV et le début d'un secteur au relief accidenté, plus au nord. À l'avant-plan, on peut voir la rivière Magpie, la centrale du même nom ainsi qu'une ligne de distribution. En arrière-plan, on peut voir la ligne à 161 kV.

Les prochaines étapes

À la suite de la présente période d'information et de consultation des publics, des inventaires techniques et environnementaux précis seront réalisés dans les corridors définitifs, en vue de dégager un ou des tracés de ligne. Pour ce faire, Hydro-Québec consultera plusieurs intervenants du milieu et sollicitera leur contribution afin de dresser le meilleur inventaire possible des milieux traversés.

Hydro-Québec rencontrera à nouveau les publics concernés pour présenter le résultat de ces inventaires ainsi que les tracés de ligne préliminaires élaborés dans chacun des corridors.

Ultérieurement, on établira le tracé de moindre impact dans chaque cas et on élaborera des mesures d'atténuation appropriées.

Participation du milieu d'accueil

Hydro-Québec mettra en œuvre un programme de relations avec le milieu d'accueil afin d'établir un dialogue tout au long des études. L'entreprise pourra ainsi tenir compte des préoccupations et des attentes exprimées par les intéressés, de façon à adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Calendrier des activités

Si les études d'avant-projet confirment l'intérêt économique et l'acceptabilité environnementale du projet et si ce dernier est accueilli favorablement par les communautés locales, Hydro-Québec TransÉnergie pourrait déposer une étude d'impact sur l'environnement auprès des autorités gouvernementales concernées au début de 2007, en vue de l'obtention des autorisations requises pour le volet transport.

Consultation sur les corridors d'étude	Automne 2005
Consultation sur les variantes de tracés à l'étude	Hiver-printemps 2006
Intégration des commentaires	Printemps 2006
Information sur les tracés retenus	Printemps-été 2006
Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement et demande des autorisations gouvernementales	Hiver-printemps 2007
Obtention des autorisations gouvernementales	2009

Une fois ces autorisations obtenues, Hydro-Québec TransÉnergie adaptera le calendrier des activités de déboisement et de construction des lignes à celui des travaux d'aménagement et de mise en service des centrales du complexe hydroélectrique de la Romaine.



Information

Pour obtenir de plus amples renseignements, pour recevoir d'autres exemplaires de ce bulletin d'information ou pour nous transmettre vos commentaires, vous pouvez écrire ou téléphoner à :

Marie-Julie Roy
Conseillère – Relations avec le milieu
Direction régionale – Manicouagan
Hydro-Québec
135, boulevard Comeau
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 3B1

Téléphone :
(418) 294-3250

Télécopieur :
(418) 294-3304

Courrier électronique :
roy.marie-julie@hydro.qc.ca

Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport

2005E042



www.hydroquebec.com



Raccordement du complexe de **la Romaine** au réseau de transport



À la demande d'Hydro-Québec TransÉnergie, Hydro-Québec Équipement réalise des études techniques et environnementales afin de déterminer les caractéristiques et l'emplacement des équipements qui serviront à intégrer la production du complexe de la Romaine, actuellement à l'étude, à son réseau de transport. Ce bulletin propose les tracés de ligne et les emplacements de poste de moindre impact déterminés au cours de ces études.

Le projet en bref

- Ligne à 735 kV, exploitée à 315 kV, reliant les postes de la Romaine-3 et de la Romaine-4 au poste des Montagnais.
- Ligne à 735 kV, exploitée à 315 kV, entre le poste de la Romaine-2 et le poste Arnaud.
- Ligne à 315 kV entre les postes de la Romaine-1 et de la Romaine-2.
- Ligne à 161 kV entre le poste de la Romaine-1 et le réseau régional.
- Quatre postes sur le site des futures centrales : Romaine-1 (13,8-161-315 kV), Romaine-2 (18,0-315 kV), Romaine-3 et Romaine-4 (13,8-315 kV).
- Modification ou ajout d'équipements dans certains postes existants.

Bulletin n° 2

INFORMATION-CONSULTATION
Octobre 2006



Les études techniques

Les études techniques ont pour but d'éviter d'implanter les futurs équipements dans des zones qui présentent un risque pour leur fiabilité ou des difficultés de construction, comme les zones d'amplification du givre et des vents, les tourbières profondes, les zones de ravinement et d'érosion et les secteurs de roc accidenté.

Principales études réalisées

- Étude de géomorphologie
- Stratégie de construction (campement et accès)
- Conception de pylônes

Les études environnementales

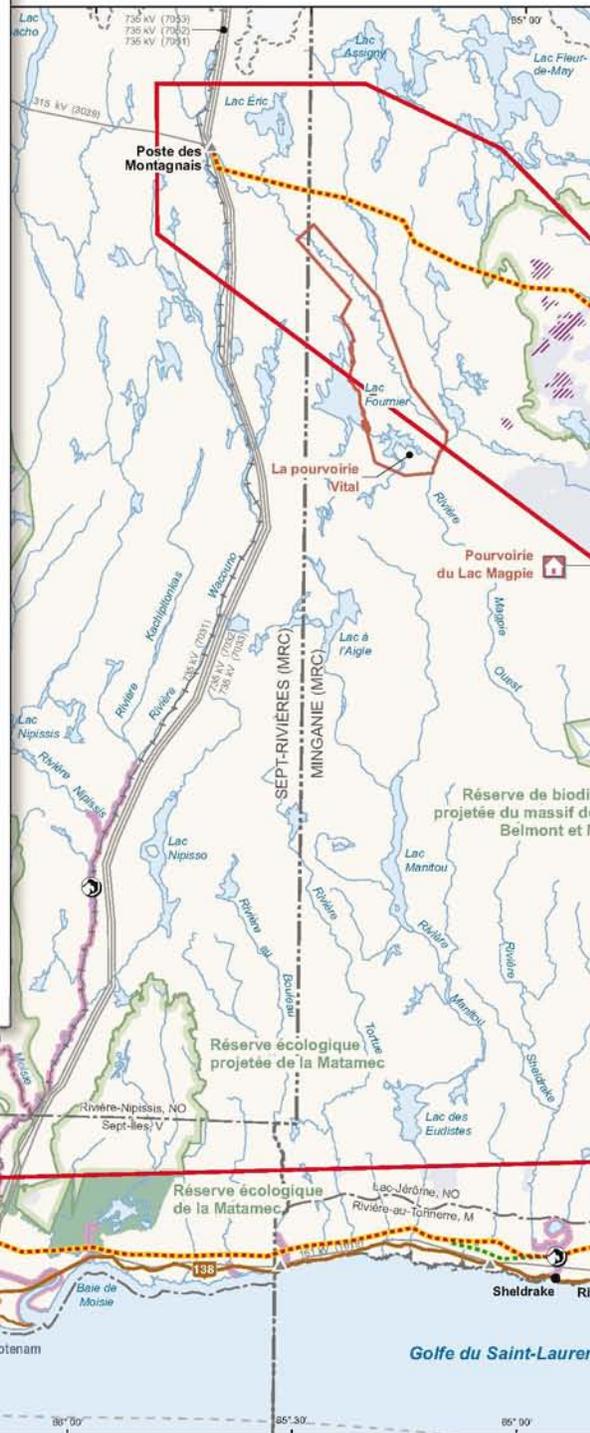
Les études environnementales visent à limiter les impacts sur les milieux habités, la villégiature, les habitats fauniques ou floristiques d'intérêt et les milieux humides. La préservation des paysages valorisés, notamment le long de la côte du Saint-Laurent et de la rivière Romaine, fait l'objet d'une attention particulière en cours d'étude.

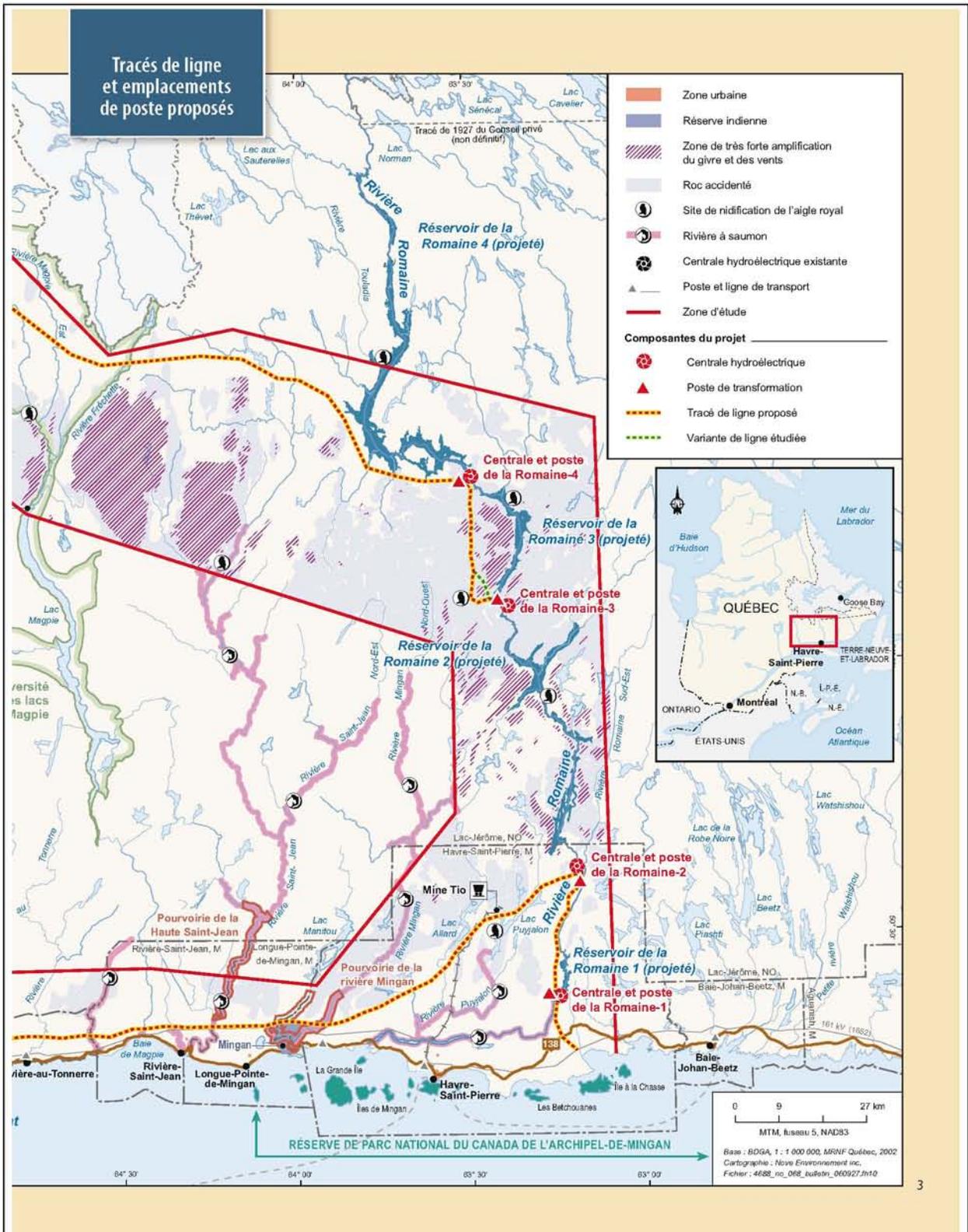
Principales études réalisées

- Utilisation du territoire par les communautés locales
- Enquête auprès des détenteurs de baux de villégiature et de terrains de piégeage
- Étude des espèces fauniques et floristiques à statut particulier
- Étude du paysage
- Étude du potentiel archéologique

Participation du milieu d'accueil et retombées économiques

Hydro-Québec a mis en place un programme de communication afin d'intégrer au projet les préoccupations du milieu d'accueil. Puisque les retombées économiques constituent une préoccupation majeure pour la population concernée, Hydro-Québec s'est engagée à mettre en place des mesures pour maximiser les retombées économiques du projet.





LES LIGNES		
Lignes entre les postes de la Romaine-3 et de la Romaine-4 et le poste des Montagnais	Lignes entre les postes de la Romaine-1 et de la Romaine-2 et le poste Arnaud	Lignes entre le poste de la Romaine-1 et le circuit 1652 de la ligne à 161 kV
Longueur totale : 209,3 km	Longueur totale : 289,0 km	Longueur totale : 13,3 km
Longueur par MRC : - MRC de la Minganie : 190,7 km - MRC de Sept-Rivières : 18,6 km	Longueur par MRC : - MRC de la Minganie : 208,0 km - MRC de Sept-Rivières : 81,0 km	Longueur par MRC : - MRC de la Minganie : 13,3 km
Le tracé est entièrement situé sur des terres publiques : - Lac-Jérôme (TNO) : 190,7 km - Rivière-Nipissis (TNO) : 18,6 km	Longueur par municipalité : - Sept-îles : 76,5 km - Lac-Walker (TNO) : 4,5 km - Rivière-au-Tonnerre : 68,3 km - Rivière-Saint-Jean : 25,5 km - Longue-Pointe-de-Mingan : 13,5 km - Havre-Saint-Pierre : 100,7 km	Longueur par municipalité : - Havre-Saint-Pierre : 13,3 km
Longueur dans la réserve de biodiversité projetée du massif des lacs Belmont et Magpie : 43 km	Longueur dans la réserve écologique de la Matamec : 7,5 km	
<ul style="list-style-type: none"> Évite la majorité des zones d'amplification du givre et des vents ainsi que les secteurs de roc accidenté Évite les aires de nidification de l'aigle royal, entre le site de Romaine-3 et celui de Romaine-4 Ne perturbe aucun habitat faunique ou floristique d'intérêt dans la réserve de biodiversité projetée ou ailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> Est peu visible à partir des milieux habités et de la route 138 Ne perturbe aucun habitat faunique ou floristique d'intérêt, y compris les rivières à saumon Protège les paysages d'intérêt sur les rivières traversées Évite de créer une nouvelle traversée de la Moisie en se jumelant aux lignes existantes A peu d'incidences sur l'utilisation actuelle et prévue du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurise l'alimentation électrique de la région et contribue à diminuer le nombre de pannes sur le réseau Traverse essentiellement un secteur de tourbières A peu d'impact sur les espèces fauniques et floristiques à statut particulier
LES POSTES		
<ul style="list-style-type: none"> Les quatre postes sont situés à proximité des centrales et les impacts sur le milieu sont mineurs 		

Principales étapes de l'avant-projet

Dépôt de l'avis de projet auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et réception de la directive	Été 2005
Consultation sur les corridors d'étude	Automne 2005
Consultation sur les tracés à l'étude	Automne 2006
Information sur les tracés retenus	Hiver 2006-2007
Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement et demande des autorisations gouvernementales	Automne 2007

Après réception des autorisations gouvernementales, Hydro-Québec TransÉnergie adaptera le calendrier des travaux de construction des lignes et des postes à celui des travaux liés au complexe hydroélectrique de la Romaine.

Information

Marie-Julie Roy
Hydro-Québec
135, boul. Comeau
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 3B1
Téléphone : (418) 294-3250
Télécopieur : (418) 294-3304
Courriel : roy.marie-julie@hydro.qc.ca



Le présent document est recyclable. Il a été imprimé avec des encres végétales sur du papier québécois fait à 100 % de fibres postconsommation désencrées sans chlore.

2006E342



www.hydroquebec.com



Raccordement du complexe de **la Romaine** au réseau de transport



Hydro-Québec Équipement réalise depuis 2005 des études environnementales et techniques afin de déterminer les tracés de ligne et les emplacements de postes de moindre impact qui serviront au raccordement du complexe de la Romaine au réseau d'Hydro-Québec TransÉnergie.

À différentes étapes de l'étude, l'équipe de projet a consulté les autorités locales et les propriétaires touchés afin d'intégrer au projet les préoccupations du milieu d'accueil. Elle a également effectué des études plus poussées visant à optimiser le projet.

Le présent bulletin montre les tracés de ligne et les emplacements de postes retenus à la suite de cette consultation et de l'optimisation du projet. Il donne également un aperçu des étapes à venir. Il témoigne aussi du fait que ce projet a été mené selon les principes du développement durable, c'est-à-dire en tenant compte des aspects sociaux, technoéconomiques et environnementaux.

Bulletin n° 3

INFORMATION-DÉCISION
Printemps 2008



La participation publique

Consultation sur les corridors

L'équipe de projet d'Hydro-Québec Équipement a effectué à l'automne 2005 une première tournée d'information. Cette tournée avait pour but de présenter le projet et sa justification aux autorités locales et aux représentants d'organismes locaux, de les informer des études techniques et environnementales en cours et de les consulter sur les corridors à l'étude.

Consultation sur les tracés et les emplacements

Une deuxième tournée de consultation a eu lieu à l'automne 2006 et visait à présenter les tracés élaborés et les emplacements de postes possibles. La tournée a comporté des séances d'information et des rencontres avec le milieu. Par ailleurs, près de 350 personnes ont pu échanger avec les membres de l'équipe de projet à l'occasion des activités portes ouvertes tenues à Sept-Îles et à Havre-Saint-Pierre.

Accueil par le milieu

Compte tenu de la mobilisation de la région en faveur du projet du complexe de la Romaine, le projet de raccordement de celui-ci au réseau de transport a bénéficié d'un accueil favorable.

Retombées économiques prévues

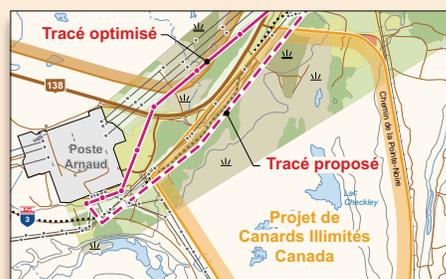
Évaluées à 128 millions de dollars, les retombées économiques régionales se traduiront par des contrats, de la sous-traitance, des achats locaux, de la main-d'œuvre et divers services d'hébergement. Les besoins en main-d'œuvre régionale sont évalués à plus de 515 années-personnes, avec une courbe variable selon les années.

Les études environnementales

L'optimisation du projet

Après la tournée de consultation de l'automne 2006, on a apporté quelques modifications à des sections du tracé proposé entre le poste de la Romaine-2 et le poste Arnaud afin de répondre aux préoccupations du milieu. Les principales raisons qui ont amené Hydro-Québec à optimiser son tracé sont liées à la présence de chalets et d'une pourvoirie, à un projet de réserve naturelle à proximité du poste Arnaud (voir la carte ci-dessous), à plusieurs projets d'exploitation de ressources naturelles (ex. : carrières, mines) et à la protection du paysage qui est observé à partir de secteurs valorisés.

À proximité du lac Puyjalon, dans un secteur très accidenté, on a revu le tracé afin de faciliter la construction de la ligne.



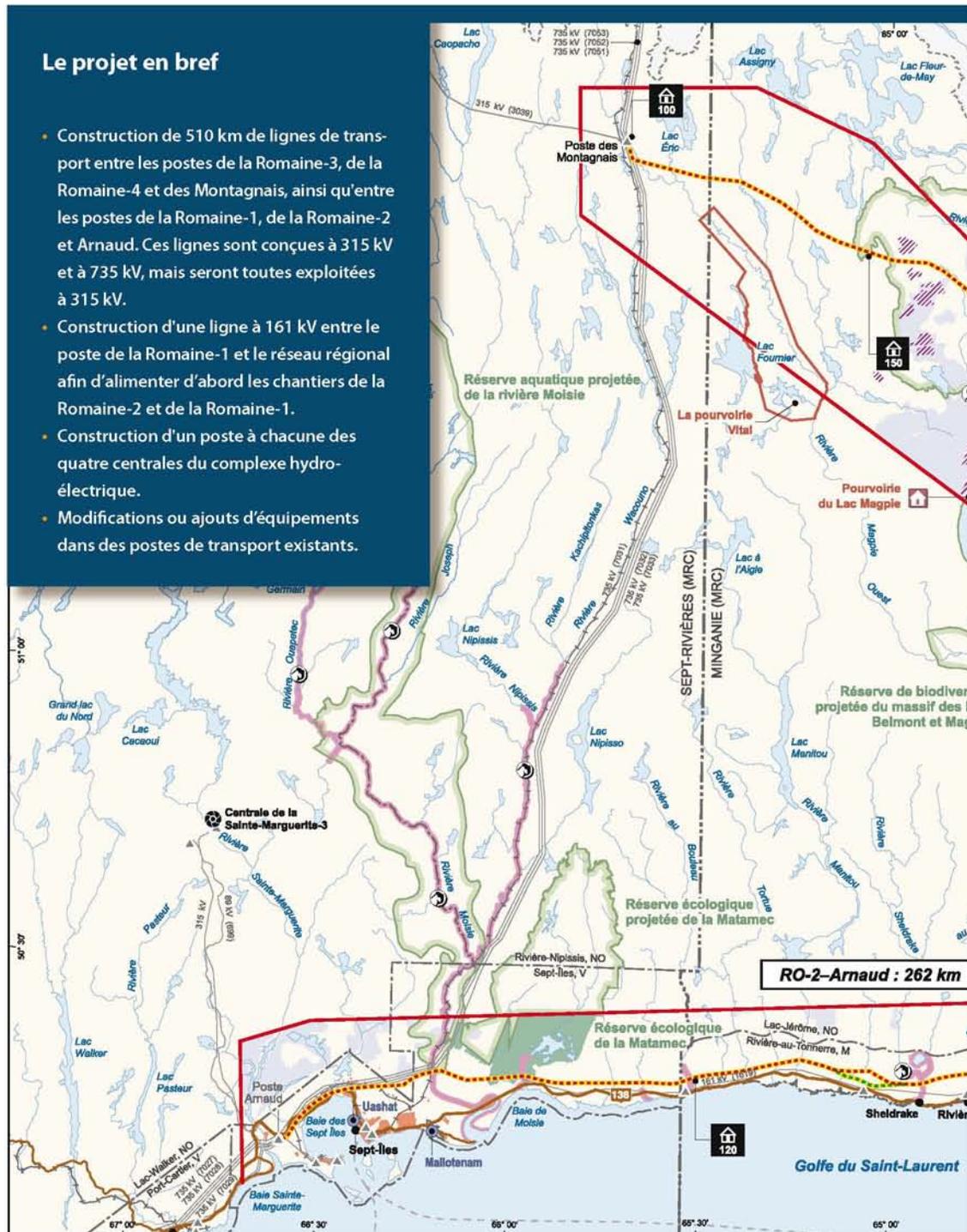
Impacts et mesures d'atténuation

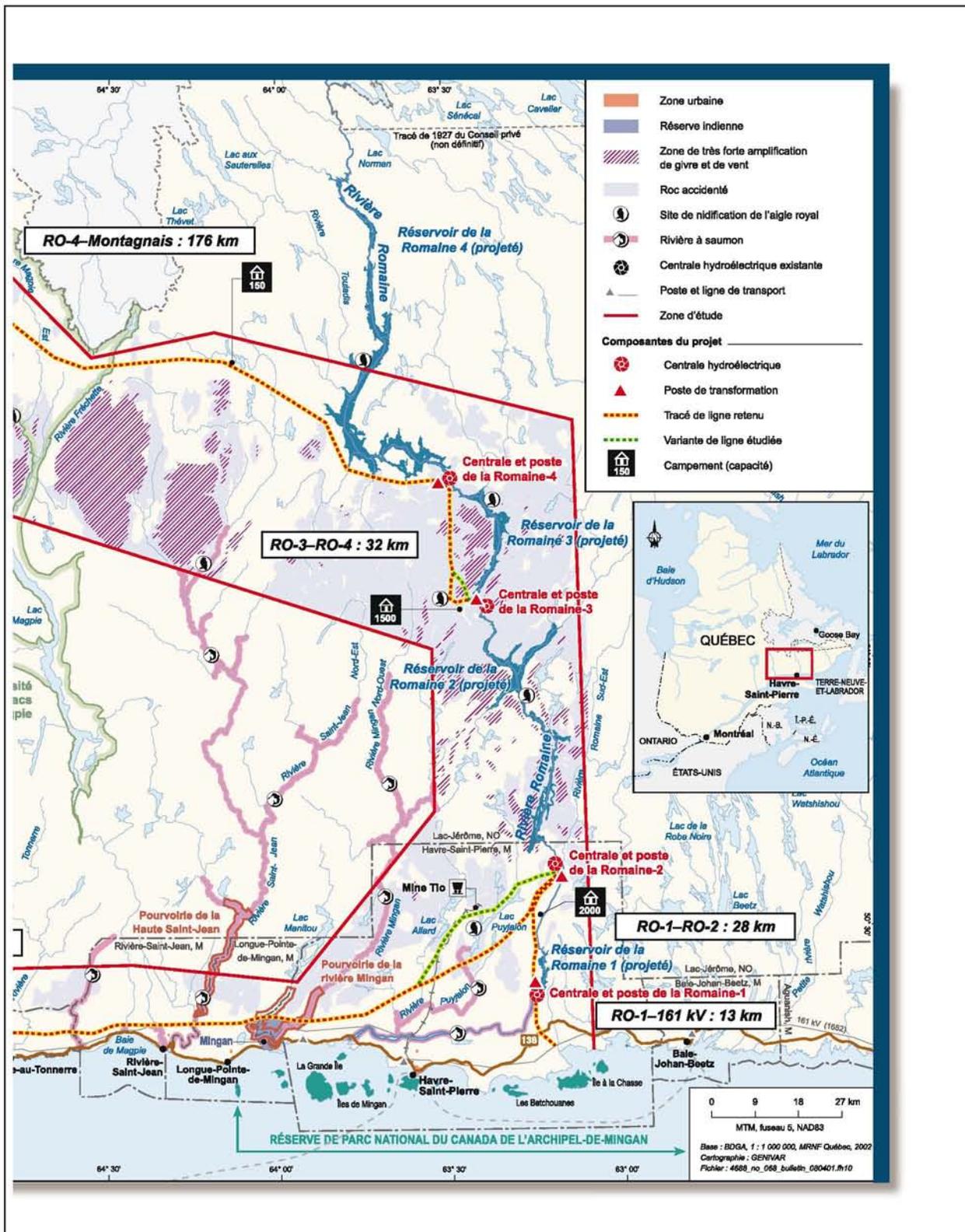
Au cours de l'année 2008, on finalisera l'étude d'impact sur l'environnement, et on déterminera les impacts du projet ainsi que les mesures d'atténuation à mettre en œuvre pour réduire ces impacts.

Afin que ces mesures soient bien appliquées pendant les travaux, Hydro-Québec Équipement intégrera ses exigences en matière d'environnement aux documents d'appels d'offres destinés aux entrepreneurs et réalisera un guide de surveillance environnementale des activités de construction. Un responsable d'Hydro-Québec Équipement sera par la suite chargé de la surveillance environnementale des activités sur le chantier.

Le projet en bref

- Construction de 510 km de lignes de transport entre les postes de la Romaine-3, de la Romaine-4 et des Montagnais, ainsi qu'entre les postes de la Romaine-1, de la Romaine-2 et Arnaud. Ces lignes sont conçues à 315 kV et à 735 kV, mais seront toutes exploitées à 315 kV.
- Construction d'une ligne à 161 kV entre le poste de la Romaine-1 et le réseau régional afin d'alimenter d'abord les chantiers de la Romaine-2 et de la Romaine-1.
- Construction d'un poste à chacune des quatre centrales du complexe hydro-électrique.
- Modifications ou ajouts d'équipements dans des postes de transport existants.

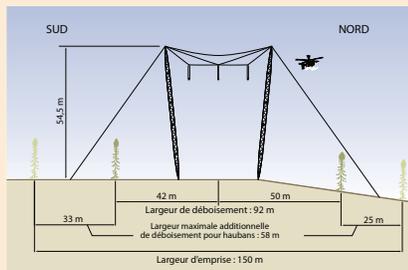




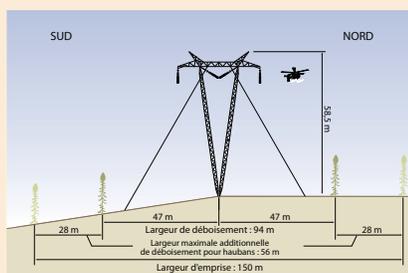
Les études techniques

Les études réalisées en 2007 ont permis de déterminer :

- les types de pylône pour chacune des lignes : les deux principaux types retenus sont le pylône à chaînette haubané pour le tracé de la Romaine-4–Montagnais et le pylône en V haubané pour le tracé de la Romaine-2–Arnaud ;
- l'emplacement des pylônes ;
- la stratégie d'accès et la stratégie d'hébergement des travailleurs.



Ligne à 735 kV de la Romaine-4–Montagnais
Pylône à chaînette haubané



Ligne à 735 kV de la Romaine-2–Arnaud
Pylône en V haubané



Des quatre postes de départ des centrales du complexe, celui de la centrale de la Romaine-2 sera le plus imposant avec une superficie qui pourrait atteindre 241 000 m².

Les accès

La construction des lignes nécessite l'utilisation de chemins existants et l'aménagement de chemins d'accès temporaires (chemins quatre saisons et chemins d'hiver). Certains chemins existants devront être améliorés, plus particulièrement dans la portion sud du territoire. Après les travaux, les chemins temporaires ne seront plus entretenus et les ouvrages de franchissement des cours d'eau seront retirés.

L'hébergement

Le déboisement et la construction de la ligne entre le poste de la Romaine-1 et le réseau régional se feront en 2009-2010. Cette ligne servira dans un premier temps à alimenter les chantiers de la Romaine-2 et de la Romaine-1. Les travailleurs seront hébergés dans les municipalités environnantes.

Le déboisement et la construction de la ligne de la Romaine-1–Romaine-2–Arnaud se feront entre 2011 et 2016. Une partie des travailleurs sera hébergée dans les gîtes existants le long de la côte. L'hébergement local étant insuffisant, on prévoit utiliser le campement de la Romaine-2 et aménager un campement temporaire près de la rivière au Bouleau.

Le déboisement et la construction de la ligne de la Romaine-3–Romaine-4–Montagnais se feront entre 2015 et 2017. On prévoit utiliser le campement de la Romaine-3 et le campement près du poste des Montagnais ainsi que deux campements temporaires le long de la ligne (voir la carte).

Calendrier

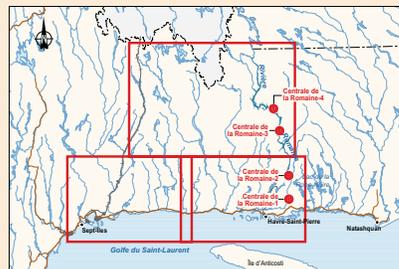
Après réception des autorisations gouvernementales, Hydro-Québec adaptera le calendrier des travaux de construction des lignes et des postes à celui des travaux liés au complexe hydroélectrique de la Romaine.

Ligne d'alimentation des chantiers de la Romaine (RO-1-161 kV)

Demande des autorisations gouvernementales (art. 22 de la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i>)	Printemps 2009
Déboisement et construction	2009-2011

Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport (lignes et postes)

Demande des autorisations gouvernementales (art. 31 de la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i>)	Printemps 2009
Déboisement	2011-2016
Construction	2013-2019
Mises en service	2014-2020



Les principaux projets d'Hydro-Québec

Le projet de la Romaine est présenté sur le site Web d'Hydro-Québec avec d'autres projets importants en cours. On peut donc consulter les bulletins d'information relatifs à ce projet ainsi que des cartes plus détaillées des tracés au <http://www.hydroquebec.com/projets/>

Information

Marie-Julie Roy
 Conseillère – Relations avec le milieu
 Hydro-Québec
 135, boulevard Comeau
 Baie-Comeau (Québec)
 G4Z 3B1

Téléphone : 418 294-3250
 Courriel : roy.marie-julie@hydro.qc.ca

2008E237

 Imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.



www.hydroquebec.com

C.3 Affiches

Évaluées à 128 millions de dollars, les retombées économiques régionales se traduiraient par des contrats, de la sous-traitance, des achats locaux, de la main-d'œuvre et divers services d'hébergement.

Raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport d'Hydro-Québec

Retombées économiques



Échéancier des travaux

Après réception des autorisations gouvernementales, Hydro-Québec adaptera le calendrier des travaux de construction des lignes et des postes à celui des travaux liés au complexe hydroélectrique de la Romaine.

LIÈGE D'ALIMENTATION DES CHANTIERS DE LA ROMAINE

2009-2010 : Déboisement
 2011-2016 : Construction
 2013-2019 : Mise en service
 2014-2020

Emplois en période de construction

CATÉGORIES D'EMPLOIS		ANNÉES - PERSONNES	
	Total		Région
Personnel de direction	33		5
Technique et bureau	73		13
Alimentation et conciergerie	65		65
Sécurité et gardiennage	8		8
Contrôleurs	50		0
Boucheurs	58		58
Journaliers	32		32
Charpentiers-menuisiers	28		22
Mécaniciens	12		12
Opérateurs de machinerie	155		166
Monteurs	56		0
Assembleurs	91		12
Manœuvres spécialisés	59		17
Électriciens	83		12
Autres métiers	67		38
Services professionnels	24		14
TOTAL	918		515

COURBE DE MAIN-D'ŒUVRE







**Raccordement du complexe de la Romaine
 au réseau de transport d'Hydro-Québec**

Éléments à considérer lors de l'élaboration d'un tracé de ligne

Éléments environnementaux à protéger et à éviter

L'élaboration d'une ligne repose sur une bonne connaissance du milieu et des éléments qui le composent. Certains éléments sont protégés en raison de leur valeur sociale ou environnementale. Certains éléments sont évités parce qu'ils présentent un risque pour la fiabilité de la ligne ou parce qu'ils causent des difficultés importantes pendant la construction.

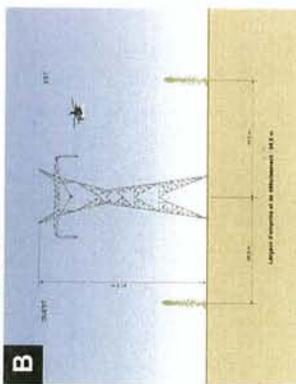
Éléments techniques à éviter

Raccordement du complexe de la Romaine
 au réseau de transport d'Hydro-Québec

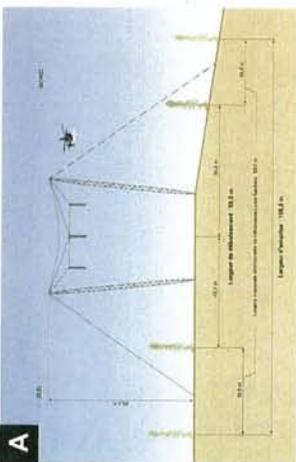
Types de pylônes



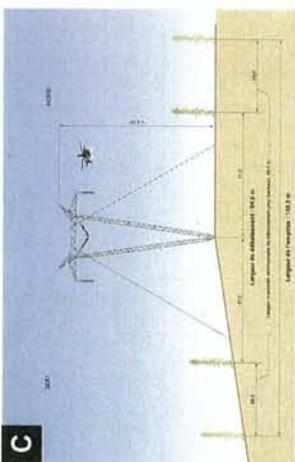
Ligne à 735 kV Romaine-3 – Romaine-4
 Pylône Mae West (rigide)



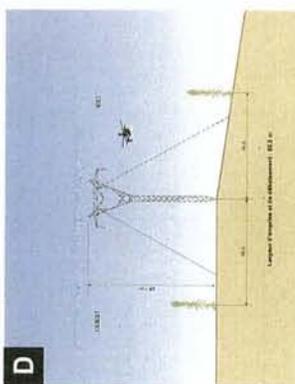
Ligne à 735 kV Romaine-4 – des Montagnais
 Pylône à chaînette haubané



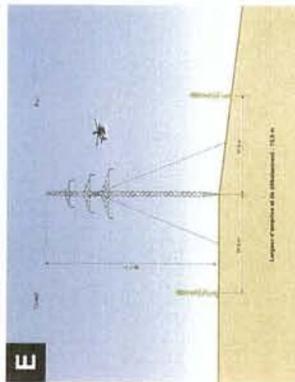
Ligne à 735 kV Romaine-2 – Arnaud
 Pylône en V haubané



Ligne à 315 kV Romaine-1 – Romaine-2
 Pylône en Y haubané



Ligne à 161 kV Romaine-1 – circuit 1652
 Pylône Sapin haubané



Hydro-Québec favorise le développement d'une végétation compatible sous les lignes de transport afin d'assurer la fiabilité de son réseau et garantir en tout temps un accès rapide et sécuritaire aux équipes d'entretien.



L'entretien des emprises

Les modes d'interventions

Hydro-Québec privilégie trois façons de faire pour atteindre ses objectifs :

1. la coupe mécanique (sile à chaîne, débroussailluse, etc.)
2. l'application sélective de phytocides (par voie terrestre ou aérienne), combinée à la coupe mécanique
3. les pratiques d'aménagement (bleuetière, sentier de motoneige, etc.)

Au Québec, 70 % des emprises du réseau sont entretenues par coupe mécanique.

Un encadrement sécuritaire

Tous les produits utilisés par Hydro-Québec sont homologués par Santé Canada et leur application est réglementée par le Code de gestion des pesticides du gouvernement provincial. Une évaluation environnementale doit par ailleurs précéder toute intervention afin d'identifier les éléments sensibles du milieu à protéger (cours d'eau, habitats fauniques, etc.). Hydro-Québec assure une surveillance constante pendant les travaux sur le terrain et effectue un suivi pour évaluer l'efficacité de l'intervention.

Saviez-vous que les phytocides utilisés par Hydro-Québec :

- favorisent l'implantation d'une végétation compatible (arbustes, bleuets, etc.)
- représentent uniquement 0,4 % de tous les pesticides vendus annuellement au Québec
- sont des produits biodégradables et ne s'accumulent pas dans la chaîne alimentaire
- sont non toxiques et sécuritaires pour la faune et les humains

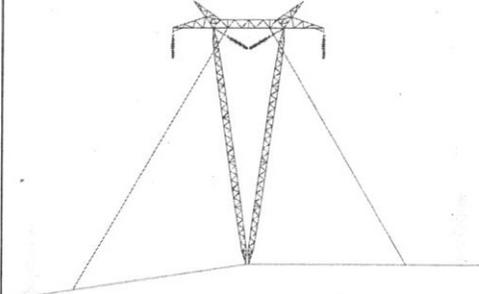


C.4 Avis publics

Lignes et postes de la Romaine

Rencontre d'information

Hydro-Québec achève ses études relatives au projet de raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport. Des représentants de l'entreprise chargés de ce projet de lignes et de postes, ainsi que du projet du complexe de la Romaine, seront à Sept-Îles le jeudi 7 décembre pour informer la population et répondre à ses questions.



Lieu et date de l'activité publique :
Le jeudi 7 décembre, de 12 h à 21 h
Galeries Montagnaises
1005, boul. Laure, Sept-Îles

Pour information :
Marie-Julie Roy, 418 294-3250



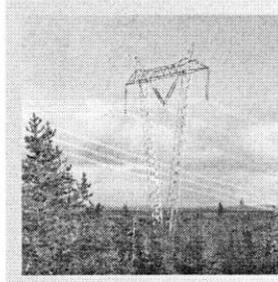
Hydro-Québec vous parle d'environnement

Des représentants d'Hydro-Québec seront présents au Festival de l'Environnement de Sept-Îles pour discuter avec la population des efforts environnementaux qui sont réalisés par l'entreprise sur les sujets suivants:



Complexe de la Romaine

Hydro-Québec projette de construire quatre aménagements hydroélectriques sur la rivière Romaine, au nord de Havre-Saint-Pierre.



Raccordement du complexe de la Romaine

Quelque 500 km de lignes électriques seront requis pour relier le complexe de la Romaine au réseau de transport. Une de ces lignes reliera le futur poste de la Romaine-2 au poste Arnaud existant, près de Sept-Îles.



Efficacité énergétique

Hydro-Québec a mis en place divers programmes pour permettre à ses clientèles de diminuer leur consommation énergétique. Une conférence sur le sujet sera par ailleurs offerte gratuitement le vendredi 18 avril en soirée.

Venez nous visiter et courez la chance de gagner un panier de produits efficaces et écologiques d'une valeur de 150\$

C'est un rendez-vous au Cégep de Sept-Îles.

Du 18 au 20 avril 2008.



Raccordement du complexe de la Romaine



La construction de 511 km de lignes sera requise pour relier le futur complexe de la Romaine au réseau de transport d'Hydro-Québec.

Des représentants d'Hydro-Québec réalisent une tournée sur la Côte-Nord pour présenter ce projet.

Calendrier de la tournée d'information

*Le lundi 16 juin 2008, de 19h à 21h
Centre multifonctionnel John Collin
878, chemin du Roi, Longue-Pointe-de-Mingan*

*Le mardi 17 juin 2008, de 19h à 21h
Salle communautaire de Rivière-au-Tonnerre
19, rue de l'Église, Rivière-au-Tonnerre*

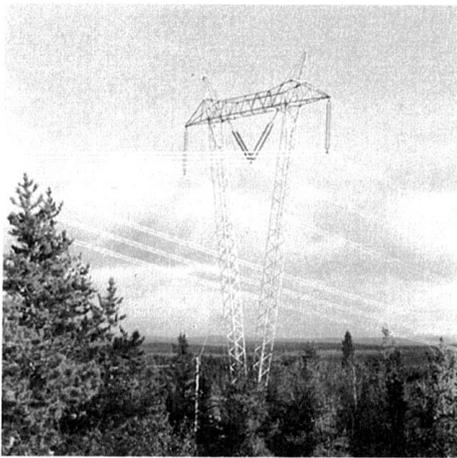
*Le jeudi 19 juin 2008, de 17h à 21h
Les Galeries Montagnaises
1005, boul. Laure, Sept-Îles*

Venez nous rencontrer en grand nombre.



Journal Innuvulle

Raccordement du complexe de la Romaine



La construction de 511 km de lignes sera requise pour relier le futur complexe de la Romaine au réseau de transport d'Hydro-Québec.

Des représentants d'Hydro-Québec seront à Sept-Îles pour présenter ce projet

*Le jeudi 19 juin 2008
de 17h à 21h
aux Galeries Montagnaises
1005, boul. Laure, Sept-Îles*

***Venez les rencontrer et courez la chance de
gagner l'un des prix de participation.***



Journal Les Affaires
20 septem bre 2008

HYDRO-QUÉBEC, fière partenaire du développement économique de la Côte-Nord

Hydro-Québec prévoit construire quatre aménagements hydroélectriques sur la rivière Romaine. D'une puissance de 1550 MW, le complexe de la Romaine aura une production annuelle moyenne de 8 TWh. Le projet, évalué à 6,5 milliards de dollars, générera 1,3 milliard de retombées économiques sur la Côte-Nord. A la pointe des travaux, entre 2011 et 2016, l'effectif au chantier dépassera 2 000 travailleurs. L'exploitation et l'entretien du complexe entraîneront la création de plus de 100 emplois directs.

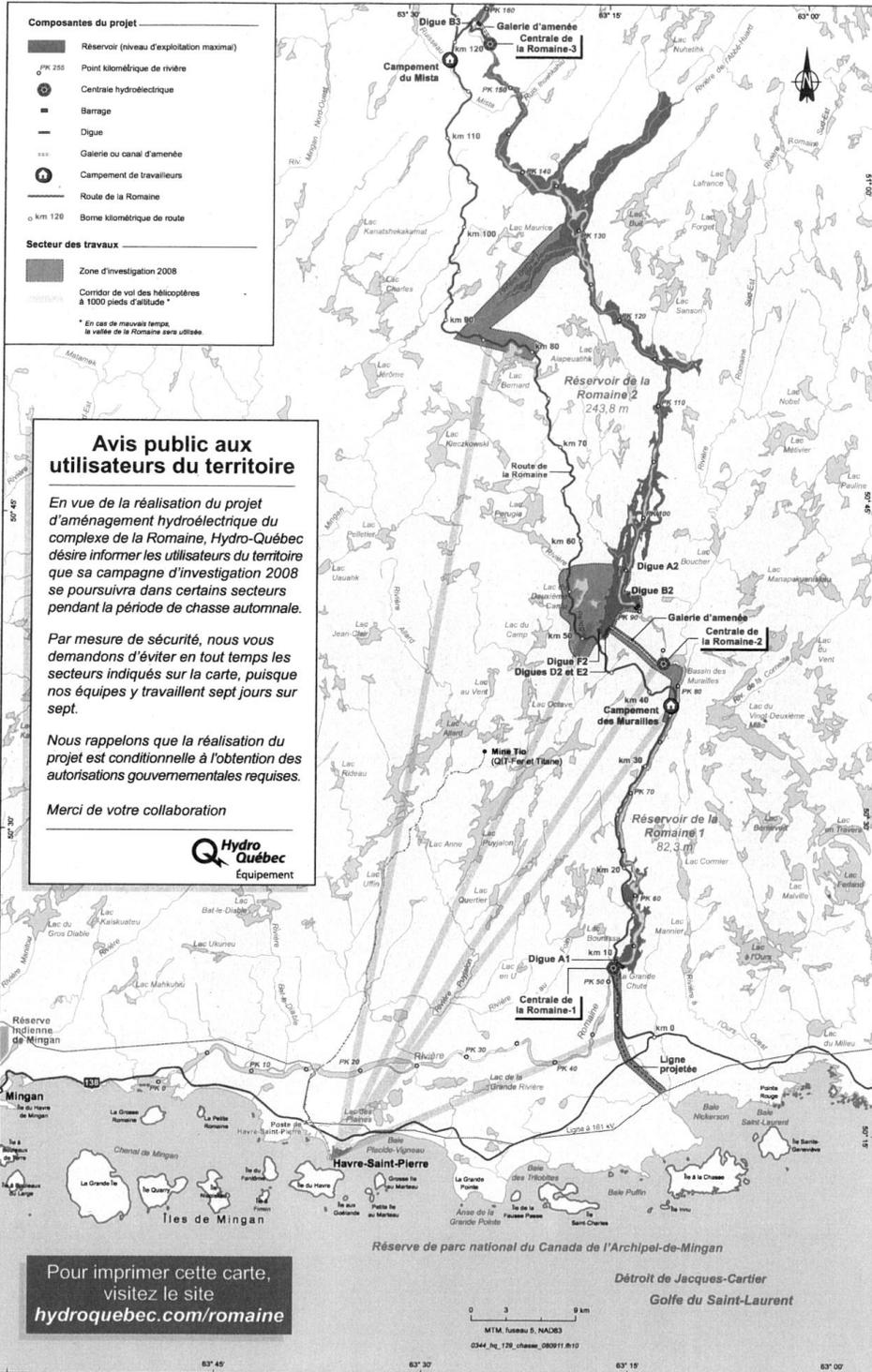
Afin de relier le complexe de la Romaine au réseau de transport, quelque 500 km de lignes devront par ailleurs être construites entre les centrales et deux postes d'importance dans le secteur de Sept-Îles.

Pour plus d'informations, visitez le portail
<http://www.hydroquebec.com/romaine>



028767-HYD8-1.p1.pdf

Aménagement hydroélectrique du complexe de la Romaine



C.5 Dossier de presse

Articles et reportages traitant du projet de raccordement du complexe de la Romaine

Date	Média	Principal sujet abordé
11 juillet 2005	SRC – Est du Québec	Complexe de la Romaine : un projet plus coûteux que prévu. Mention des études en cours sur le raccordement du complexe.
8 mars 2005	CBSI-MF – Société Radio-Canada	Une des lignes de transport raccordée au complexe de la Romaine passerait par Sept-Îles.
8 mars 2005	CFER – Réseau TVA	Plusieurs projets sur la Côte-Nord, dont le projet de raccordement du complexe de la Romaine.
9 mars 2005	CBSI-MF – Société Radio-Canada	Une des lignes de transport raccordée au complexe de la Romaine passerait par Sept-Îles.
19 novembre 2005	Les Affaires	Hydro-Québec croit pouvoir réduire le coût du complexe de la Romaine.
7 octobre 2006	Les Affaires	Développer la Côte-Nord. Mention du projet de raccordement du complexe de la Romaine.
8 novembre 2006	Communiqué émis par Hydro-Québec	Hydro-Québec TransÉnergie a présenté au milieu les tracés des lignes ainsi que les emplacements des postes qui raccorderont le complexe de la Romaine au réseau de transport.
9 novembre 2006	CBSI-MF – Société Radio-Canada	Hydro-Québec a déterminé les tracés des lignes et les emplacements des postes.
10 novembre 2006	CFER – Réseau TVA	Hydro-Québec dévoile les tracés des lignes de raccordement du complexe de la Romaine.
10 novembre 2006	CBVT-TV – Société Radio-Canada	Les tracés des lignes ont été dévoilés.
13 novembre 2006	CHLC-FM	Le raccordement nécessitera des investissements d'environ un milliard de dollars.
17 novembre 2006	Objectif Plein-Jour	Construction de cinq lignes d'une longueur totale de 500 km et de postes près des futures centrales.
8 décembre 2006	Plein Jour en Haute-Côte-Nord	Construction de cinq lignes d'une longueur totale de 500 km et de postes près des futures centrales.
14 mars 2007	Communiqué émis par le Parti libéral du Québec	Volonté d'accélérer le développement hydroélectrique. Mention du projet de raccordement du complexe de la Romaine.
31 janvier 2008	CBVT-TV – Société Radio-Canada	Impacts modérés du complexe de la Romaine. Mention qu'Hydro-Québec prévoit aussi construire 500 km de lignes.
19 juin 2008	Communiqué émis par Hydro-Québec	Hydro-Québec a présenté le projet définitif au milieu.
20 juin 2008	CBSI-MF – Société Radio-Canada	Un raccordement de 1,5 milliard de dollars.
26 juin 2008	Journal Le Nord-Côtier	Un investissement de 1,5 milliard de dollars.
4 juillet 2008	Société Radio-Canada – Le Téléjournal / Le Point	Entente signée avec Natashquan. Mention qu'Hydro-Québec doit négocier une entente avec la communauté d'Uashat mak Mani-Utenam.
16 juillet 2008	Communiqué émis par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	Le BAPE suggère des modifications au projet de réserve de biodiversité du Massif-des-Lacs-Belmont-et-Magpie pour permettre le passage d'une éventuelle ligne de transport d'énergie électrique.

Nombre de document(s) : 7
Date de création : 11 septembre 2008

SRC Est du Québec
11 juillet 2005

Complexe de la Romaine : un projet plus coûteux que prévu

Rivière La Romaine La société d'État devait livrer son rapport d'avant-projet cet automne, mais préfère auparavant examiner les possibilités d'augmenter la rentabilité de son projet évalué à 6 milliards de dollars, selon le porte-parole d'Hydro-Québec, Sylvain Théberge.

« Le coût du kilowatt-heure actuellement pour La Romaine se situerait autour de 10 ¢. C'est élevé. Nous nous donnons un délai de quelques mois, peut-être six mois, pour justement demander à tous ceux qui sont impliqués dans le dossier de revoir un peu les différents aspects », précise M. Théberge.

Depuis deux ans, 200 emplois ont été créés, dont le tiers en Minganie pour soutenir les équipes de spécialistes.

Ces derniers disposent de 25 hélicoptères pour arpenter les 4 sites situés jusqu'à 200 kilomètres au nord de Havre-Saint-Pierre. « Il faut comprendre que c'est un projet, La Romaine, qui est prévu dans une région très éloignée, avec des aménagements importants, des routes, les coûts de transport vont être en conséquence, donc évidemment on ne peut pas s'attendre à des miracles », commente Sylvain Théberge.

Ce dernier assure que le délai permettra à Hydro-Québec de

consolider la faisabilité de son dernier grand projet hydroélectrique au sud du 52^e parallèle.

La construction du complexe La Romaine ajouterait 1500 mégawatts au réseau de distribution de la société d'État. Hyperliens Hydro-Québec Complexe de La Romaine Radio-Canada n'est aucunement responsable du contenu des sites externes Autres nouvelles régionales >>> Toutes les nouvelles nationales et internationales >>>

© SRC Est du Québec ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-© news-20050711-CEQ-regions*best-quebec*bnouvelles*b200507*b11*b005-romaine-etudes*2asp - Date d'émission : 2008-09-11

Ce certificat est émis à Yves Duchesne à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)





LE 8 MARS 2005 – CBSI MF 98,1 SEPT-ÎLES, Société Radio-Canada

LES NOUVELLES – 15H05 – 50 s. – 71BBC-2

LE PROJET DE LA ROMAINE NE SERA PAS RÉALISÉ AVANT 2008.

CLAUDE LAMBERT (LECTEUR) : Le directeur régional et directeur de production d'Hydro-Québec, Clovis Gagnon, a résumé ce midi devant quatre-vingts hommes et femmes d'affaires de Sept-Îles les projets en cours et à venir sur la Côte-Nord. Pour le projet de La Romaine, la construction, si elle est autorisée, n'est pas prévue avant 2008. La future ligne de transport pour les quatre centrales de La Romaine passeraient par Sept-Îles.

CLOVIS GAGNON (DIRECTEUR RÉGIONAL, HYDRO-QUÉBEC) : La ligne de transport va être construite à 315 kv, va être exploitée à 315 kv, puis va être construit, dans l'éventualité d'un développement futur. On n'a pas de précisions pour l'instant.

CLAUDE LAMBERT : Clovis Gagnon n'a pas élaboré sur les mesures de sécurité dans les centrales. Le P.-D.G. d'Hydro-Québec, André Caillé dévoilera dans une dizaine de jours un programme permanent de sécurité pour les grands barrages, ce qui coûtera plusieurs dizaines de millions de dollars. (mac)

71BBC-2 180304R181H1909D08 – 30 –

LES DOCUMENTS FOURNIS PAR Transcriptions VERBATIM inc. DOIVENT SERVIR À LA RECHERCHE, L'ANALYSE OU LA CONSULTATION INTERNE. TOUTE DIFFUSION, PUBLICATION OU PRÉSENTATION PUBLIQUE À DES FINS DE PROFIT EST INTERDITE.

Les Affaires
Actualité et analyse, samedi, 19 novembre 2005, p. 13

Hydro-Québec croit pouvoir réduire le coût de La Romaine L'estimation du coût de production au complexe hydroélectrique a bondi de 7,5 à 10 ¢/kWh depuis un an

Normand, François

Hydro-Québec Production (HQP) est convaincue de pouvoir faire passer de 10 à 9 ¢ le kWh le coût de production de l'électricité de son futur complexe hydroélectrique de La Romaine, sur la Côte-Nord. Une diminution importante pour assurer la rentabilité du projet.

Cet avant-projet prévoit la construction de quatre centrales totalisant une puissance de 1 500 MW, sur la rivière Romaine, près du Labrador. L'investissement de 6,5 milliards de dollars (G\$) permettrait une mise en service en 2013-2014.

En 2004, le grand patron d'**Hydro-Québec**, **Thierry Vandal**, affirmait que le coût de production de la Romaine serait de 7,5 ¢/kWh, transport compris. Or, l'été dernier, les ingénieurs de la société d'État se sont aperçus qu'il s'agissait plutôt d'un projet d'environ 10 ¢/kWh.

Selon **Sylvain Thêberge**, porte-parole d'HQP, ce coût élevé tient au fait que le site où l'on doit construire le complexe se trouve très loin des marchés de consommation.

"Tout est à faire : les lignes de transport, les routes d'accès, le déboisement."

HQP a demandé à ses ingénieurs de réduire le coût de production. L'exercice a porté fruit : la société d'État affirme aujourd'hui pouvoir le faire à 9 ¢/kWh. Ce projet resterait

cependant le plus coûteux de la société d'État (voir tableau).

Il est aussi un peu plus cher que le coût moyen de production du premier bloc de 1000 MW d'énergie éolienne, évalué à 8,7 ¢/kWh, même si, comme le rappelle M. Thêberge, il faut tenir compte du fait que ce coût de 9 ¢/kWh correspond à une mise en service en 2013-2014.

D'ici là, dit-il, la situation du marché peuvent changer. Combien coûtera alors l'électricité produite par la cogénération, la principale filière concurrente de l'hydroélectricité au Québec et aux États-Unis, alors que le prix du gaz naturel est à la hausse ?

Autre élément à surveiller : le coût de l'énergie éolienne en 2014. Selon certains observateurs, le coût moyen de production du deuxième bloc de 2000 MW d'énergie éolienne pourrait dépasser les 8,7 ¢/kWh en raison de la hausse du prix de l'acier, stimulée par la croissance chinoise, et de l'augmentation de la demande d'éoliennes dans le monde.

Un projet vraiment rentable ?

C'est pourquoi HQP estime que le projet de La Romaine sera en 2014 "hautement compétitif et intéressant".

Jean-Thomas Bernard, spécialiste en énergie de l'**Université Laval**, n'est pas de cet avis. Selon lui, le prix du gaz naturel devrait baisser dans les

prochaines années à cause de l'importation du gaz naturel liquéfié (GNL).

"La production au gaz naturel, s'il y a suffisamment de terminaux gaziers, ou la production au charbon peuvent battre le coût de 9 ¢/kWh en 2014." Les prévisions à long terme de l'**Energy Information Administration** (EIA), une agence du **Département américain de l'Énergie**, vont en ce sens.

L'EIA estime qu'en 2015 le coût moyen de production de l'électricité des centrales au gaz naturel et au charbon sera de 6 et de 6,2 ¢/kWh (en dollars canadiens) aux États-Unis. Ces prévisions peuvent changer à long terme, mais donnent une idée des tendances.

Sur le marché américain, M. Bernard estime que HQP aura de la difficulté à rentabiliser le complexe La Romaine, même en période de pointe, lorsque les prix de gros sont élevés durant l'été. La situation du marché n'est pas facile non plus au Québec, où l'hydroélectricité est en forte concurrence avec le gaz naturel.

En juin 2003, **Hydro-Québec Distribution** a signé avec **TransCanada** un contrat d'approvisionnement au coût de 6,1 ¢/kWh. La société albertaine produira l'électricité à sa centrale de cogénération de Bécancour à compter

Nombre de document(s) : 7
Date de création : 11 septembre 2008

de septembre 2006. À ce prix, la majorité des centrales d'Hydro-Québec sont concurrentielles, mais certainement pas La Romaine.

francois.normand@transcontinental.ca

COÛT DES PROJETS D'HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION

© 2005 Les Affaires ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-© news-20051119-ZL-0011 - Date d'émission : 2008-09-11

Ce certificat est émis à Yves Duchesne à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)

Projets à l'étude / Coût de production

La Romaine / 10 ¢/kwh (1)

Eastmain 1A/dérivation Rupert / 4,4 ¢/kwh

Centrales en construction / Coût de production

Eastmain 1 / 4,5 ¢/kwh

Péribonka / 6 à 6,5 ¢/kwh

Chute-Allard/Rapide-des-Coeurs / 8 ¢/kwh

(1) en révision

Source : Hydro-Québec Production



LE 8 MARS 2005 – CFER câble 13 RIMOUSKI Réseau TVA

LE TVA – 18H16 – 2 min – 71CCA-10

PLUSIEURS PROJETS HYDROÉLECTRIQUES SUR LA CÔTE-NORD

PATRICK SIROIS (ANIMATEUR) : L'est de la Côte-Nord peut espérer voir plusieurs projets hydroélectriques se réaliser au cours des prochaines décennies. Le premier en lice, c'est le complexe hydroélectrique de La Romaine au nord d'Havre-Saint-Pierre dont la construction pourrait débuter en 2008. Mais Hydro-Québec prévoit déjà des plans pour d'autres très importants projets.

ALEXANDRE CANTIN (REPORTER) : Le projet hydroélectrique La Romaine, c'est quatre centrales, 6,5 milliards de dollars d'investissement et 1500 mégawatts, soit une puissance totale équivalente à Manic-5. Les études d'avant-projet se termineront l'automne prochain, mais il faudra patienter encore quelques années avant de construire.

CLOVIS GAGNON (DIRECTEUR RÉGIONAL, HYDRO-QUÉBEC) : C'est sûr qu'on ne peut pas démarrer La Romaine sans suivre le processus normal qui devrait nous mener, si tout se déroule bien, à un projet qui pourrait débuter en 2008 sur l'ensemble du territoire.

ALEXANDRE CANTIN : Devant la Chambre de commerce de Sept-Îles, le directeur régional d'Hydro-Québec a donc clairement indiqué qu'il sera impossible d'assurer une continuité dans la construction de barrages sur la Côte-Nord. On aurait bien voulu que dès le projet Toulmoustouc terminé le monde de la construction puisse continuer avec un nouveau barrage, comme ça s'est produit après la construction de SM-3 en 2001. Reste qu'Hydro-Québec planifie déjà d'autres projets. La preuve : La ligne de transport qui acheminera l'électricité de La Romaine à Sept-Îles. Elle sera conçue à 735 kV alors que le complexe La Romaine ne nécessite que 315 kV.

CLOVIS GAGNON : Ça va être construit dans l'éventualité d'un développement futur.

ALEXANDRE CANTIN : Qu'est-ce que ça pourrait être ?

CLOVIS GAGNON : On n'a pas de, de précisions pour l'instant.

ALEXANDRE CANTIN : Les chutes Churchill au Labrador et la rivière Petit-Mécatina en Basse Côte-Nord sont des projets que l'on pourrait recommencer à étudier sérieusement à moyen ou long terme. Quant à l'éolien, il faudra attendre le lancement de nouveaux appels d'offres avant d'espérer quoi que ce soit.

CLOVIS GAGNON : Il y a peut-être possibilité éventuellement qu'il y en ait, mais ce n'est pas à nous de décider ça. On



sait que les premiers appels d'offres étaient limités uniquement à la, à la
côte sud du fleuve, puis on verra ce qui se poursuivra, ce qui se produira
dans la poursuite du dossier.

ALEXANDRE CANTIN : Alexandre Cantin, TVA,
Sept-Îles. (10)

71cca-10 180850U408H1135J09 – 30 –

LES DOCUMENTS FOURNIS PAR Transcriptions VERBATIM inc. DOIVENT SERVIR À LA RECHERCHE, L'ANALYSE OU LA
CONSULTATION INTERNE. TOUTE DIFFUSION, PUBLICATION OU PRÉSENTATION PUBLIQUE À DES FINS DE PROFIT EST
INTERDITE

Transcriptions VERBATIM inc. 1001, rue Sherbrooke Est, Bureau 401, Montréal, Québec H2L 1L3 Télécopie (514) 878-9118
Montréal (514) 878-9979 • Québec (418) 648-0405
Abitibi • Bas-Saint-Laurent • Côte-Nord • Estrie • Gaspésie • Mauricie • Outaouais • Saguenay-Lac-Saint-Jean



LE 9 MARS 2005 - CBSI 98,1 MF SEPT-ÎLES, Société Radio-Canada

BONJOUR LA CÔTE - 06H09 - 35 s - 71EAD-1

PROJETS D'HYDRO SUR LA CÔTE-NORD

PIERRE ROBERGE (CHRONIQUEUR) : Et il y a monsieur Clovis Gagnon, directeur régional et directeur de production d'Hydro-Québec qui était l'invité hier devant les gens d'affaires, les hommes et les femmes d'affaires de Sept-Îles. Il a dit entre autres, concernant le projet de La Romaine, que la construction, si elle est autorisée, commencera vers 2008, et la future ligne de transport pour les quatre centrales de La Romaine passeraient par Sept-Îles. C'est l'une des informations qu'il a révélées hier lors de ce dîner-conférence.

MICHEL PLOURDE (ANIMATEUR) : Et puis nous aurons un entretien avec lui un peu plus tard aussi au cours de l'émission.

PIERRE ROBERGE : Des petits bouts d'entretien, des petits bouts d'entrevue que je vous présenterai vers 07h40.

71ead-1 180877U145H1334J09 - 30 -

LES DOCUMENTS FOURNIS PAR Transcriptions VERBATIM inc. DOIVENT SERVIR À LA RECHERCHE, L'ANALYSE OU LA CONSULTATION INTERNE. TOUTE DIFFUSION, PUBLICATION OU PRÉSENTATION PUBLIQUE À DES FINS DE PROFIT EST INTERDITE

Nombre de document(s) : 7
Date de création : 11 septembre 2008

Les Affaires
Cahier spécial, samedi, 7 octobre 2006, p. B10

ÉLECTRICITÉ

Développer la côte nord

Un nouveau monde sur la Côte-Nord pour Hydro-Québec Ce territoire a marqué le développement de l'hydroélectricité québécoise

Normand Cazalais

Le 25 juin 2004, Pierre Corbeil, ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, annonçait que le gouvernement du Québec avait donné à Hydro-Québec l'autorisation de procéder aux études d'avant-projet d'un complexe hydroélectrique de quatre centrales de 1 500 mégawatts (MW) - l'équivalent de ManicV - sur la Romaine, une rivière de la Basse-Côte-Nord.

L'investissement de 6,5 G\$ pourrait permettre d'employer près de 3 500 travailleurs au plus fort des travaux. "Ce projet qui garantit une énergie propre et renouvelable, disait M. Corbeil, devra respecter une valeur fondamentale, celle du développement durable et harmonieux de nos ressources. Il devra recevoir un accueil favorable du milieu, notamment des communautés innues concernées, s'avérer acceptable d'un point de vue environnemental et rentable d'un point de vue économique."

Le ton a changé. Et le travail avance rondement. Les études d'avant-projet de la Romaine s'achèvent cet automne. Les travaux de construction pourraient débuter l'an prochain, après l'obtention des autorisations gouvernementales. La mise en service se ferait dans les années 2013-2015.

Le projet sur la Romaine devrait être suivi d'un deuxième projet d'une ampleur de 1 500 MW également, pour une mise en service après 2020 cette fois, situé plus à l'est sur la rivière du Petit Mécatina, proche d'Harrington Harbour et de Tête-à-la-Baleine. Des ententes de partenariat avec les communautés locales sont également au programme.

Un vaste chantier à l'horizon

Les complexes de la Romaine et du Petit Mécatina s'inscrivent dans l'intention, confirmée le 20 septembre par le premier ministre du Québec, Jean Charest, de mettre en branle des projets hydroélectriques de quelque 25 G \$ aptes à fournir 4 500 MW supplémentaires et à créer 70 000 emplois, des projets d'une envergure "comparable à la deuxième phase de la Baie-James". Pour ce faire, Hydro-Québec investira 3 G \$ au cours des dix prochaines années, sur les rivières Eastmain et Rupert, tout comme sur la Côte-Nord.

Associée de très près à l'hydroélectricité, cette région possède 25 centrales en service, d'une puissance installée de 11 000 MW, soit 30 % du total québécois. Leurs noms sont familiers (Manic, Outardes, Bersimis, Sainte-MargueriteIII), auxquels s'est ajouté en 2005 celui de la Toulnostouc (526

MW). Le potentiel aménageable, à portée de projets, n'est pas à dédaigner : plus de 3 000 MW. Mais il risque d'y avoir des embâcles.

L'économie régionale repose sur l'exploitation des ressources naturelles. Celle de la Basse-Côte-Nord notamment, peuplée de 6 000 habitants répartis sur 5 500 km², est caractérisée par une démographie en déclin et un fort taux de chômage.

Pour faire consensus, toute stratégie de développement devra donc privilégier la création d'emplois locaux et la rétention de la population, tout en maximisant les retombées économiques à l'échelle de la région.

Bâtir des consensus avant de bâtir des centrales

Les avis sont partagés. Au terme d'une rencontre qui a réuni une cinquantaine d'intervenants socioéconomiques à Havre-Saint-Pierre le 30 mai dernier, Pierre Cormier, préfet de la MRC de Minganie, déclarait : "C'est la première fois qu'une région au complet se mobilise de la sorte pour un projet hydroélectrique : le projet Romaine représente une opportunité majeure de développement pour l'ensemble de la Côte-Nord".



Nombre de document(s) : 7
Date de création : 11 septembre 2008

Pour leur part, les Innus (mieux connus sous le vocable de Montagnais) ont des revendications territoriales et négocié avec le gouvernement québécois pour en arriver à une entente sur la gestion du territoire et de ses ressources; ils n'ont pas encore accordé leur aval aux projets en question. Le cas de la communauté de Betsiamites et des droits de coupe forestière sur l'île René-Levasseur du réservoir de *Manic V* montre qu'il s'agit là d'une question très délicate.

Les groupes écologistes, quant à eux, sont plutôt contre. La position de la **Fédération québécoise de canot-kayak**, inscrite sur son site Web, est limpide : "Laissez nos rivières couler en liberté ! Le réseau hydrographique du Québec est unique au monde. Ici, on harnache à blanc des rivières. Lesquelles seront demeurées inviolées d'ici 20 ans ? Une rivière harnachée est une rivière défigurée à jamais." Satisfaire tous ces gens tient de la quadrature du cercle.

Terre-Neuve toujours dans le décor

Sauf la Romaine, les rivières de la Basse-Côte-Nord prennent leur source

au Labrador, qui appartient à Terre-Neuve. **Kathy Dunderdale**, ministre des **Ressources naturelles** de cette province, assure qu'Hydro-Québec devra avoir l'aval de son gouvernement avant d'y aménager des cours d'eau. Chez Hydro-Québec, on dit ne pas être de cet avis. Il ne faut pas oublier que Terre-Neuve, aux prises depuis toujours avec des problèmes économiques, garde dans son collimateur l'installation du *Bas-Churchill* (2 800 MW, des investissements de 9 G\$) pour lequel Hydro-Québec a d'ailleurs démontré jusqu'ici un intérêt certain, y compris comme promoteur.

Les études d'impacts inhérentes à tout projet hydroélectrique demandent beaucoup de rencontres avec les populations et les paliers de gouvernement. Ajoutez à cela des analyses fouillées des diverses dimensions des milieux naturels et humains susceptibles d'être affectés par ses composantes, des incidences sur l'aménagement du territoire, des impacts sociaux ou économiques. Le tout suivi, bien sûr, d'audiences publiques.

Outre les questions autochtones et labradoriennes, qui sont surtout du ressort gouvernemental, certains dossiers nécessiteront néanmoins un surplus de vigilance : le tracé et la construction des lignes de transport à haute tension qui devront traverser des réserves de biodiversité projetées (celles de la rivière Moisie et du lac Bright Sand, par exemple), le fait que le saumon demeure un des seigneurs incontestés des rivières de la Basse-Côte-Nord, sans compter les incidences sur les projets de centrale qu'aura l'éventuel prolongement annoncé par le gouvernement Charest, au coût de quelque 100 M \$, de la route 138 au cours de la prochaine décennie.

Reste que le Québec entend profiter de son "or bleu" pour assurer sa prospérité. Et la Basse-Côte-Nord lui en offre la possibilité.

*lesaffaires.redaction@transcontinenta
l.ca*

Illustration(s) :

Projet La Romaine : l'économie de la Côte-Nord repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles.



Communiqué *Pour diffusion immédiate*

Raccordement de la Romaine : état d'avancement

Baie-Comeau, le 8 novembre 2006 – Hydro-Québec TransÉnergie rencontre la semaine dernière les représentants du milieu de la Minganie et de Sept-Rivières afin de présenter les tracés de lignes proposés ainsi que les emplacements de postes à la suite des études pour le raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport.

Le projet de raccordement prévoit la construction d'environ 500 km de lignes de transport à haute tension et divers travaux dont :

- Deux lignes à 735 kV, totalisant 209 km, entre les postes de la Romaine-3, de la Romaine-4 et des Montagnais (situé à quelque 200 km au nord de Sept-Îles);
- Une ligne à 315 kV et une ligne à 735 kV, totalisant 289 km, entre les postes de la Romaine-1, de la Romaine-2 et le poste Arnaud (près de Sept-Îles);
- Une ligne à 161 kV de 13 km entre le poste de la Romaine-1 et le réseau régional existant (près de Havre-St-Pierre);
- Un nouveau poste à proximité des 4 sites des futures centrales;
- Des modifications au poste des Montagnais et au poste Arnaud.

Les tracés de ligne et les emplacements de poste ont été déterminés en fonction de nombreux critères dont l'utilisation du territoire par les populations locales, la topographie, la qualité des sols, les zones de givre, la présence d'habitations, les activités minières, les habitats fauniques et les éléments valorisés du paysage.

Lors des rencontres, les intervenants ont réitéré leur préoccupation quant à la maximisation des retombées économiques régionales. À ce sujet, Hydro-Québec a rappelé son intention de mettre en place différents moyens pour que les retombées positives de la construction profitent le plus possible à la Côte-Nord. Évalué préliminairement à 1 milliard de dollars, le projet de lignes et postes devrait engendrer des retombées régionales de l'ordre de 107 M \$.

Les études techniques et environnementales feront l'objet d'un rapport d'impact sur l'environnement qu'Hydro-Québec TransÉnergie prévoit déposer au gouvernement à l'automne 2007 suite à l'autorisation du projet par le C.A. d'Hydro-Québec. L'étape de construction ne débiterait qu'après l'obtention des autorisations gouvernementales requises ainsi que celles de la Régie de l'Énergie. Le calendrier de construction des lignes et des postes serait alors adapté au calendrier du complexe hydroélectrique de la Romaine.

- 30 -

Information : Marie-Julie Roy
Hydro-Québec – Relations avec le milieu
Courriel : roy.marie-julie@hydro.qc.ca
Téléphone : (418) 294-3250

04-12-2006 01:08

294 3304 P.03/07

Complexe La Romaine

CBSI-FM

9 novembre 2006

NOUVELLES (16:30) (CBSI-FM), SEPT-ÎLES, 9 novembre 2006, Audience: 1.000, Heure: 16:30, Durée: 00:01:50,
N° Réf 7453F2-1

Animateur(s)/Journaliste(s): MICHEL NEAULT, PATRICK DELOBEL

PROJET DU COMPLEXE DE LA RIVIÈRE ROMAINE

MICHEL NAULT (LECTEUR) : Hydro-Québec a déterminé plus précisément les tracés projetés des lignes électriques et les emplacements de postes de distribution d'électricité pour le raccordement au futur complexe de la rivière Romaine. La société d'état a récemment rencontré plus de 150 personnes à Havre-Saint-Pierre et à Sept-Îles pour faire le point sur la Romaine. Le projet de raccordement, qui prévoit la construction de 500 kilomètres de lignes à haute tension, est évalué à un milliard de dollars. Patrick Delobel.

PATRICK DELOBEL (REPORTER) : Le projet de raccordement du complexe de la Romaine au réseau électrique prévoit la construction de cinq lignes à haute tension, de quatre postes de distribution près des futures centrales, et des modifications aux postes Montagnais et Arnaud. Hydro-Québec assure que les lignes électriques seront éloignées de la route 138 et que peu d'habitations seront affectées par les tracés projetés. La porte-parole, Marie-Julie Roy.

MARIE-JULIE ROY (PORTE-PAROLE, HYDRO-QUÉBEC) : Surtout des terrains sur lesquels on va devoir installer des pylônes. C'est principalement dans le secteur de Sept-Rivières.

PATRICK DELOBEL : Satisfait dans l'ensemble, le Conseil régional de l'environnement est préoccupé par le tracé de deux lignes qui passeraient dans deux aires protégées. Le directeur, Sébastien Caron.

SÉBASTIEN CARON (DIRECTEUR, CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT) : Si un projet de l'importance de la Romaine se réalise, il faut acheminer le courant. Le tracé actuel semble être le tracé optimal peut-être à quelques détails près.

04-12-2006 01:08

294 3304 P.04/07

PATRICK DELOBEL : La Côte-Nord veut profiter au maximum des retombées économiques de ce projet. À nouveau, Marie-Julie Roy.

MARIE-JULIE ROY : Pour l'instant, on estime les retombées économiques du projet de lignes et de postes à 107 millions de dollars. Ce sont des contrats principalement de déboisement, de travaux civils, de location de machinerie.

PATRICK DELOBEL : Hydro-Québec veut déposer son rapport d'impact à l'automne 2007. Les travaux débuteraient en 2009 après les autorisations gouvernementales et d'éventuelles audiences publiques en environnement. Patrick Delobel, Radio-Canada, Sept-Îles. (sf)

7453F2-1 U1110J28 - 30 -

04-12-2006 01:08

294 3304

LES NOUVELLES

Mise à jour : 05/12/2006

Les archives du :

10 novembre 2006

Sept-Îles



Hydro-Québec dévoile le tracé des lignes de transport pour son futur complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine

Le projet de la rivière Romaine, est le prochain sur la liste d'Hydro-Québec. Ce complexe hydroélectrique de quatre centrales entraînera la construction de 500 kilomètres de ligne de transport. La construction des lignes et de postes de transformation est évalué à 1MM\$. Alors que le projet de la Romaine, quatre barrages et quatre centrales coûtera 7MM\$.

Hydro-Québec a déterminé où les lignes seront construites. La première, de seulement 13 kilomètres, reliera la centrale Romaine 1 au réseau existant près de Havre-St-Pierre. Ça permettra d'alimenter le chantier en électricité pendant la construction et par la suite, de consolider le réseau de transport d'électricité en Minganie.

Une autre ligne de 289 kilomètres sera construite pour relier les centrales La Romaine 1 et La Romaine 2 jusqu'au poste Arnaud près de Sept-Îles. Enfin, une troisième ligne de 209 kilomètres reliera La Romaine 3 et La Romaine 4 au poste Montagnais au nord de Sept-Îles. Si tout va bien la construction pourrait débuter en 2009 et la première centrale pourrait débuter sa production vers 2015.

Alexandre Cantin nous donne plus de détails dans son reportage en format

Ligne Romaine

CBVT-TV

10 novembre 2006

LE TELEJOURNAL MIDI (CBVT-TV), QUEBEC, 10 novembre 2006, Audience: 10,000, Heure: 12:08, Durée: 00:02:15, N° Réf Q20DA1-7
Animateur(s)/Journaliste(s): CAROLINE GAUDREAU, JULIE ABUD

LE PROJET LA ROMAINE

CAROLINE GAUDREAU (LECTRICE) : Le vaste projet de complexe hydroélectrique de La Romaine qui coûtera sept milliards de dollars se précise maintenant sur la Côte-Nord. Le tracé des lignes de transmission a été dévoilé hier. Julie Abud là-dessus.

JULIE ABUD (REPORTER) : Le moins qu'on puisse dire, c'est que le visage de la rivière Romaine près de Havre-Saint-Pierre va changer radicalement avec la construction de quatre barrages et de quatre centrales.

Actuellement, les études préliminaires vont bon train, et selon Hydro-Québec, ce vaste projet de sept milliards de dollars qui produira 1500 mégawatts d'électricité amènera des retombées économiques d'un milliard dans la région.

Pour transporter toute cette énergie, Hydro-Québec devra construire les cinq lignes de transport suivantes : deux lignes de 735 kilovolts entre les postes de La Romaine 3, la Romaine 4 et Montagnais, une distance de 209 kilomètres ; une autre ligne de 735 kilovolts et une de 315 relieront les postes La Romaine 1, La Romaine 2 et le poste Arnaud, un parcours de 290 kilomètres ; enfin, on construira une ligne de 161 kv entre le poste La Romaine 1 et le réseau régional près de Havre-Saint-Pierre, un court tracé de 13 kilomètres.

On va aussi aménager un poste de départ près des quatre futures centrales et on devra modifier le poste Montagnais situé à 200 kilomètres au nord de Sept-Îles de même que le poste Arnaud situé à Sept-Îles.

Le tracé des lignes et les emplacements des postes qui coûteront un milliard de dollars sont

déterminés par des critères bien précis pour préserver entre autres le paysage et la faune.

MARIE-JULIE ROY (PORTE-PAROLE D'HYDRO-QUÉBEC) : Il y a des espèces d'oiseaux comme l'aigle royal qu'on évite, donc on s'éloigne des nids que l'on peut déceler par le biais de nos études. Il y a les tourbières aussi qu'on évite, car c'est profond, c'est pas des lieux propices à la construction de pylônes.

JULIE ABUD : À lui seul, ce projet de construction de lignes entraînera des retombées économiques régionales de l'ordre de 107 millions de dollars. Hydro-Québec déposera l'a prochain au gouvernement ses rapports d'études techniques et environnementaux et par la suite, si le projet passe la rampe, la construction devrait débuter en 2009 et la mise en service de la première centrale aurait lieu en 2015.

Julie Abud, Radio-Canada, Sept-Îles. (db)

Q20DA1-7 H1243D28 - 30 -

Ligne Romaine

CHLC-FM

13 novembre 2006

NOUVELLES (07h30) (CHLC-FM), BAIE-COMEAU, 13 novembre 2006, Audience: 1,600, Heure: 07:33, Durée: 00:01:15, N° Réf 748F23-4
Animateur(s)/Journaliste(s): MARC-ANDRE HALLE

LE PROJET DE LA ROMAINE ET LE RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE TRANSPORT

MARC-ANDRÉ HALLÉ (LECTEUR) : Le raccordement au reste du réseau des lignes de transport à haute tension du futur complexe hydroélectrique de la rivière Romaine en Minganie commandera des investissements d'environ un milliard additionnel aux sept milliards déjà annoncés pour la construction des quatre barrages. Le projet de raccordement prévoit la construction de 500 kilomètres de lignes et d'autres travaux, comme le défrichement du tracé et la construction d'un poste. Les retombées économiques sont déjà estimées à 107 millions de dollars. Hydro-Québec a terminé la semaine dernière une nouvelle ronde de consultations auprès des groupes d'intérêts de la Moyenne-Côte-Nord entourant ce méga-projet.

Les ateliers de travail composés de plus de 150 citoyens ont permis d'identifier les principales préoccupations du milieu comme étant les retombées économiques, l'emploi, la formation de la main-d'œuvre, l'ouverture du territoire et la foresterie.

Hydro-Québec poursuit ses études d'avant-projet du complexe La Romaine jusqu'au printemps, alors que sera déposé le rapport d'impact auprès du gouvernement. Après réception des autorisations gouvernementales, la construction pourrait débuter en 2009 pour une mise en service vers 2015. Le projet remplirait à lui seul le tiers de la production d'énergie commandée par le gouvernement à sa société d'État au mitant de la prochaine décennie. (cg)

748F23-4 U1057J28 - 30 -

Ligne Romaine

Objectif Plein-Jour
17 novembre 2006

HYDRO-QUÉBEC FAIT SON LIT POUR RACCORDER LA ROMAINE CINQ LIGNES COUVRANT 500 KM ET UN POSTE PRÈS DES FUTURES CENTRALES

La réalisation du projet hydroélectrique de la Romaine, en Basse Côte-Nord, nécessitera la construction de cinq nouvelles lignes de transport d'énergie couvrant une distance d'environ 500 km.

CHARLOTTE PAQUET

Charlotte Paquet est journaliste à la radio à Québec.
Hydro-Québec a récemment présenté aux représentants du milieu de la Minganie et de Sept-Rivières les tracés de lignes projetés ainsi que les emplace-

ments de postes et ce, à la suite des études pour le raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport.

Ainsi, deux lignes à 735 kV doivent être construites sur 209 km

entre les postes de la Romaine-3, la Romaine-4 et des Montagnais (situé à près de 200 km au nord de Sept-Îles). Une ligne de 315 kV et une autre de 735 kV, totalisant 289 km, sont aussi prévues entre les postes de la Romaine-1,

de la Romaine-2 et le poste Arnaud (près de Sept-Îles). Enfin, une ligne de 161 kV de 13 km est aussi planifiée entre la Romaine-1 et le réseau régional existant près de Havre-St-Pierre.

Hydro construira aussi un nouveau poste à proximité des quatre futures centrales. De plus, les postes des Montagnais et Arnaud subiront des transformations.

Les critères

La société d'État a tenu compte de plusieurs critères dans le choix des tracés et des équipements nécessaires pour raccorder futures centrales au réseau québécois.

Elle s'est attardée notamment à l'utilisation du territoire par les populations locales, à la topographie et aux zones de givre. Les activités minières et les habitats fauniques sont d'autres des critères évalués.

Le projet de lignes et de postes est évalué à 1 milliard de dollars, à ce jour. Il devrait engendrer des retombées régionales de l'ordre de 107 millions de dollars.

Rappelons que la construction du complexe de quatre centrales pourrait débuter en 2009 pour une mise en service vers 2015. Le projet de 7 milliards de dollars permettra la production de 1550 MW.



Le projet prévoit la construction de quatre centrales hydroélectriques sur la rivière Romaine.

Ligne Romaine

Plein-Jour en Haute-Côte-Nord
8 décembre 2006

HYDRO-QUÉBEC FAIT SON LIT POUR RACCORDER LA ROMAINE

CINQ LIGNES COUVRANT 500 KM ET UN POSTE

La réalisation du projet hydro-électrique de la Romaine, en Basse Côte-Nord, nécessitera la construction de cinq nouvelles lignes de transport d'énergie couvrant une distance d'environ 500 km.

CHARLOTTE PAQUET
charlotte.paquet@hydroquebec.com

Hydro-Québec a présenté aux représentants du milieu de la Minganie et de Sept-Rivières les tracés de lignes projetés ainsi que les emplacements de postes et ce, à la suite des études pour le raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport.

Ainsi, deux lignes à 735 kV doivent être construites sur 209 km entre les postes de la Romaine-3, la Romaine-4 et des Montagnais

(situé à près de 200 km au nord de Sept-Îles). Une ligne de 315 kV et une autre de 735 kV, totalisant 289 km, sont aussi prévues entre les postes de la Romaine-1, de la Romaine-2 et le poste Arnaud (près de Sept-Îles). Enfin, une ligne de 161 kV de 13 km est aussi planifiée entre la Romaine-1 et le réseau régional existant près de Havre-St-Pierre.

Hydro construira aussi un nouveau poste à proximité des quatre futures centrales. De plus, les postes des Montagnais et Arnaud subiront des transformations.

Les critères

La société d'État a tenu compte de plusieurs critères dans le choix des tracés et des équipements nécessaires pour raccor-

der futures centrales au réseau québécois.

Elle s'est attardée notamment à l'utilisation du territoire par les populations locales, à la topographie et aux zones de givre. Les activités minières et les habitats fauniques sont d'autres des critères évalués.

Le projet de lignes et de postes est évalué à 1 milliard de dollars, à ce jour. Il devrait engendrer des retombées régionales de l'ordre de 107 millions de dollars.

Rappelons que la construction du complexe de quatre centrales pourrait débuter en 2009 pour une mise en service vers 2015. Le projet de 7 milliards de dollars permettra la production de 1550 MW.



Canada NewsWire
Mercredi, 14 mars 2007 - 15:01

Unis pour créer de la richesse

"Nous accélérons le développement hydroélectrique pour créer plus de richesse dans toutes les régions" - Jean Charest

SAGUENAY, QC, le 14 mars /CNW Telbec/ - Le premier ministre et chef du Parti libéral du Québec, M. Jean Charest, a présenté aujourd'hui sa vision du développement hydroélectrique comme outil de création de richesse dans toutes les régions du Québec.

Devant la Chambre de commerce du Saguenay, le chef du Parti libéral du Québec a indiqué que le développement du complexe La Romaine serait le prochain grand projet hydroélectrique que son gouvernement développerait dans son deuxième mandat. Projet de 1500 MW représentant des investissements de 8, 5 milliards de dollars, le complexe La Romaine est situé dans la région de la Basse-Côte-Nord.

"La relance du potentiel énergétique est au coeur du plan d'action du Parti libéral du Québec pour assurer l'avenir énergétique, environnemental et économique des Québécois. Le développement hydroélectrique est l'élément phare de notre stratégie de création de richesse et d'emplois dans toutes les régions du Québec", a déclaré M. Charest.

L'appui au complexe hydroélectrique La Romaine s'inscrit dans

l'engagement de la plate-forme du Parti libéral du Québec qui vise à enrichir le Québec en développant notre énergie propre et renouvelable pour d'abord répondre au développement de nos industries et profiter des occasions sur les marchés extérieurs.

Au cours de son premier mandat, le gouvernement du Parti libéral du Québec a relancé le potentiel hydroélectrique du Québec avec des projets d'importance, soit Chute-Allard/Rapide-des-Coeurs, Péribonka et récemment Eastmain-1-A/ dérivation Rupert/La Sarcelle, qui totalisent 1416 MW. La Stratégie énergétique 2006-2015, adoptée l'an dernier, prévoit la mise en oeuvre de 4500 MW de nouveaux projets d'ici les 5 prochaines années. Il s'agit d'investissements de 25 milliards de dollars devant créer 70 000 emplois dans toutes les régions du Québec.

L'ensemble du complexe La Romaine est le premier de ces grands projets. Il sera composé de quatre centrales hydroélectriques appelées Romaine-1 (260 MW), Romaine-2 (610 MW), Romaine-3 (380 MW) et Romaine-4 (250 MW), qui seront localisées entre les kilomètres 52 et 192 de la rivière La Romaine. Le projet représente des investissements de 7 milliards de dollars dans la construction de centrales et de 1,5 milliard de dollars dans les lignes de transport

nécessaires pour relier le nouveau complexe La Romaine au réseau d'Hydro-Québec Transport.

Le projet sera lancé après consultation des populations locales et autochtones et après l'obtention de toutes les autorisations environnementales nécessaires. Les travaux pourraient débuter en 2009.

Les projets Eastmain-1-A et La Romaine représentent au total des investissements de 13,5 milliards \$. L'entrée en production d'Eastmain-1-A s'étendra de 2009 à 2012, tandis que l'entrée en production du complexe La Romaine est prévue en 2012 et 2013.

"Avec le lancement de projets totalisant 4500 MW au cours des cinq prochaines années, le Québec disposera de l'énergie nécessaire pour répondre à ses besoins industriels et explorer des opportunités de marché à l'extérieur du Québec. Nous créerons ainsi de la richesse et des emplois dans toutes les régions du Québec, dans une perspective de développement durable", a conclu M. Charest.

Contact: Isabelle Melançon, Directrice aux communications, Parti libéral du Québec, (514) 288-4364

À l'attention du directeur de l'information

Nombre de document(s) : 7
Date de création : 11 septembre 2008

SRC Est du Québec
20 juin 2008

Un branchement de 1,5 milliard

Hydro-Québec évalue maintenant la construction des lignes de transport pour alimenter les quatre centrales du complexe de la Romaine à 500 millions de plus qu'en 2006.

Un branchement de 1,5 milliard Mise à jour le vendredi 20 juin 2008, 17 h 36

Hydro-Québec a présenté cette semaine son projet de transport électrique pour le futur complexe de la Romaine aux populations de Sept-Îles et de la Minganie.

Photo: PC/Jacques Boissinot Pylônes d'Hydro-Québec

La construction de 500 kilomètres de lignes de transport électrique pour brancher les quatre centrales est maintenant évaluée à 1,5 milliard, soit 500 millions de plus qu'en 2006.

Cette augmentation est surtout attribuable, selon la société d'État, aux frais de financement et d'intérêts.

Hydro-Québec a aussi modifié son tracé à la suite de consultations, ce qui permet d'éviter une bonne partie d'une réserve faunique, des sentiers de ski de fond, des chalets et la route 138.

La porte-parole de la société d'État, Marie-Julie Roy, indique que le tracé traverse la 138 à une seule place, soit au poste Arnaud. « C'était très important pour nous de préserver le paysage en abord du fleuve », indique Mme Roy.

Les lignes de transport seront érigées à partir de 2011 si la construction du complexe de la Romaine commence l'an prochain comme prévu.

Les retombées économiques régionales de la construction des lignes de transport sont évaluées à 128 millions de dollars. « Ce sont essentiellement des contrats, entre autres du déboisement, de la sous-

traitance, de la main-d'oeuvre, de l'achat local et également des possibilités d'hébergement », explique Mme Roy.

Rivière Romaine(archives)

En moyenne, le chantier embauchera 90 travailleurs par année pendant 10 ans. Hydro-Québec poursuit ses pourparlers avec les Innus de Mingan et de Sept-Îles-Malioténam sur le versement de redevances puisque les lignes de transport passeraient au-dessus de leur territoire ancestral.

La société d'État déposera son étude d'impact l'an prochain.

Hydro-Québec souhaite construire un complexe hydroélectrique d'environ 1500 mégawatts (MW) sur la rivière Romaine, au nord de Havre-Saint-Pierre. Les centrales pourraient entrer en service en 2013-2015.

Le projet est évalué à 6,5 milliards de dollars.

© SRC Est du Québec ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-© news-20080620-CEQ-regions*best-quebec*b2008*b06*b20*b010-romaine-transport*2asp - Date d'émission : 2008-09-11

Ce certificat est émis à Yves Duchesne à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)

SRC Est du Québec
31 janvier 2008

Des impacts modérés

Selon l'étude d'impact d'Hydro-Québec, la réalisation du complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine, en Basse-Côte-Nord, aura peu d'impacts négatifs sur l'environnement.

Des impacts modérés Mise à jour le jeudi 31 janvier 2008, 16 h 15.

Hydro-Québec soutient dans son étude d'impact que la construction d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine n'aura pas de conséquences majeures sur l'environnement.

Rivière Romaine (archives)

La société d'État entend investir 6,5 milliards de dollars pour produire 1550 mégawatts d'hydroélectricité à partir de quatre barrages qui seront construits entre 2009 et 2020.

Les quatre réservoirs créés seront d'une superficie de près de 280 km². Le porte-parole d'Hydro-Québec, Sylvain Thériault, souligne que ce n'est pas beaucoup pour un projet de cette envergure. « On est vraiment dans l'installation de quatre centrales hydroélectriques encastrées qui sont vraiment prises dans une falaise donc l'ennoisement est mineur. Ce n'est pas un argument qui va peser très lourd si les environnementalistes veulent jouer sur ce tableau et ils le savent très bien », indique M. Thériault.

Impacts sur la faune

Dans son rapport, la société d'État admet toutefois que certaines répercussions sont à prévoir, notamment sur la faune aquatique. Les jeunes saumons, entre autres, pourraient subir les contrecoups du

refroidissement de l'eau à l'embouchure de la rivière.

Hydro-Québec propose d'aménager des frayères et d'aménager des aires d'élevage. La société d'État estime que les impacts sur le saumon seront à leur maximum lors du remplissage du réservoir de Romaine-2, en 2014. Hydro-Québec mettra aussi en place un programme de restauration de la population de saumon atlantique de la rivière Romaine, et ce, pour une période de 20 ans.

(archives)

L'étude souligne que les espèces les plus sensibles aux variations de leur environnement seront l'omble de fontaine et l'omble chevalier, cette dernière espèce étant susceptible d'être désignée comme menacée ou vulnérable au Québec. Pour assurer la pérennité de l'omble de fontaine dans les eaux de la rivière Romaine, Hydro-Québec prévoit aménager des ruisseaux et des lacs. De plus, la ouananiche et le touladi serontensemencés dans deux des réservoirs. Les mesures d'atténuation sur la faune seront financées à même l'entente de 100 millions de dollars signée la semaine dernière avec la MRC de la Minganie. Une partie de la future entente avec les Innus servira aussi à payer ces mesures.

La société d'État s'engage par ailleurs à assurer un suivi du caribou forestier, une espèce fragile que le projet pourrait perturber surtout pendant la phase des travaux.

Retombées dans le milieu

Hydro-Québec croit par ailleurs que son projet ne nuira pas aux activités des résidents de la Minganie. Au

contraire, souligne Sylvain Thériault, la pratique de la motoneige, par exemple, pourrait prendre un nouvel essor. « Ça fait une activité qui sera probablement grandement améliorée parce qu'il faut bien voir qu'il y aura de la construction de routes. Il y aura de l'aménagement terrestre de façon très importante », souligne le porte-parole d'Hydro-Québec.

Effectivement, pour réaliser son projet, la société devra construire une route de 150 km pour relier ses futures infrastructures à la route 138.

La société d'État prévoit aussi construire 500 km supplémentaires de ligne de transport hydroélectrique pour relier son nouveau complexe à son réseau. Ces nouvelles infrastructures feront l'objet d'études d'impact distinctes.

Les travaux de la Romaine ont été autorisés par décret en 2007 et devraient commencer en 2009. Hydro-Québec prévoit mettre en service la centrale Romaine-2 (640 MW) en 2014, Romaine-1 en 2016 (270 MW) et Romaine-3 (395 MW) en 2017. Enfin, Romaine-4 d'une puissance de 245 MW sera exploitée à partir de 2020. L'entretien du complexe créera une centaine d'emplois permanents.

Selon l'étude, l'expertise des entreprises nord-côtières lors de la construction des complexes SM-3 et Toulnostouc devraient les aider à tirer profit de la réalisation du complexe de la Romaine.

Le projet devrait entraîner des retombées économiques de 3,5 milliards au Québec, dont 1,4 sur la Côte-Nord. Les travaux devraient

Nombre de document(s) : 7
Date de création : 11 septembre 2008

assurer le maintien en emploi de 33 410 années-personnes.

Les pronostics de la société incluent la création directe et indirecte d'emplois. En fait, une moyenne de 1700 travailleurs par année devrait s'activer sur le chantier durant les 11

© SRC Est du Québec ; CEDROM-SNI inc.

PUBLI-© news:20080131-CEQ-regions*best-quebec*b2008*b01*b31*b010-romaine-etude*2asp - Date d'émission : 2008-09-11

Ce certificat est émis à Yves Duchesne à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)

ans d'activités, avec des pointes en 2011 et 2016. Selon les prévisions de l'étude, 60 % de ces emplois pourraient être occupés par la main-d'oeuvre régionale.

Les ministères de l'Environnement de Québec et d'Ottawa analysent en ce

moment l'étude d'impact, qui a été déposée la semaine dernière auprès des autorités concernées. Selon Hydro-Québec, des audiences publiques pourraient avoir lieu à l'automne.



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Tournée d'information en Minganie et dans Sept-Rivières

Sept-Îles, le 19 juin 2008 – Hydro-Québec TransÉnergie a complété cette semaine une tournée d'information en Minganie et dans Sept-Rivières concernant le projet de raccordement du complexe de la Romaine au réseau de transport d'électricité.

Cette dernière tournée visait à présenter au milieu le projet final, qui prend en compte les préoccupations recueillies lors des précédentes activités de communication. Les rencontres ont également permis de présenter les modes d'accès et d'hébergement privilégiés ainsi qu'un estimé des retombées économiques régionales.

Le projet prévoit notamment la construction de 515 km de lignes de transport entre les quatre centrales de la Romaine et les postes Arnaud et des Montagnais. Une ligne à 161kV serait également construite afin d'alimenter en électricité les chantiers de la Romaine puis de renforcer le réseau électrique régional après les mises en service des centrales. Le projet prévoit aussi la construction d'un poste de départ à chacune des quatre centrales ainsi que des modifications ou ajouts d'équipements dans des postes existants.

Évaluées à 128 M \$, les retombées régionales se traduiront par des contrats, de la sous-traitance, des achats locaux, de la main-d'œuvre et divers services d'hébergement. Les besoins en main-d'œuvre régionales sont estimés à plus de 515 années-personnes, avec une courbe variable selon les années.

Hydro-Québec TransÉnergie prévoit déposer son rapport d'impact aux autorités gouvernementales en 2009. Après réception des autorisations requises, Hydro-Québec adaptera le calendrier des travaux de construction des lignes et des postes à celui des travaux liés au complexe hydroélectrique de la Romaine.

-30-

Pour information :

Marie-Julie Roy
Conseillère relations avec le milieu
418 294-3777

Pour visiter le portail des projets d'Hydro-Québec :
<http://www.hydroquebec.com/projets/index.html>

Ligne Romaine
Journal Le Nord-Côtier
26 juin 2008

Complexe hydroélectrique de la Romaine

Raccordement pour 1,5 milliard

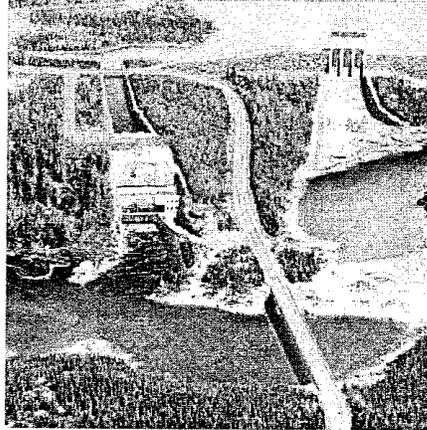
Sept-Îles – Hydro-Québec vient de terminer une tournée d'information dans les territoires des MRC de Minganie et de Sept-Rivières afin de présenter le projet de raccordement du complexe hydroélectrique de la Romaine au réseau de transport d'électricité. Les évaluations totales du projet prévoient des investissements de l'ordre de 1,5 milliard de dollars.

FANNY LÉVESQUE

Cette dernière tournée avait pour objectif de présenter au milieu le projet final, qui prend en compte les préoccupations recueillies lors des activités de communication précédentes. C'est également lors de ces rencontres que les modes d'accès et d'hébergement privilégiés ainsi qu'un estimé des retombées économiques régionales ont été présentées.

Le projet

Le réseau sera raccordé sur une ligne de transport grande



Le Complexe hydroélectrique de la Romaine, une fois mené à terme.

de 510 km, située entre les quatre centrales de la Romaine et les postes Arnaud et des Montagnais. C'est d'ailleurs seulement, au poste Arnaud que le tracé traversera la route 138. Une ligne de 161kV serait aussi construite afin d'alimenter en électricité les chantiers et de renforcer le réseau électrique régional après les mises en service des centrales. La construction d'une porte de départ à chacune des quatre centrales ainsi que des modifications ou ajouts d'équipements dans les postes existants sont prévues.

La Société d'État prévoit déposer son étude d'impact gouvernement en 2009. Par la suite, après la réception des autorisations requises, Hydro-Québec adaptera le calendrier des travaux de construction des lignes et des postes à celui des travaux liés au complexe hydroélectrique. La ligne de transport devrait être construite en 2011.

Retombées

Les retombées régionales du projet sont estimées à 128 millions de dollars et se traduiront par des contrats, de la sous-traitance, des achats locaux, de la main-d'œuvre et divers services d'hébergement. Les besoins de main-d'œuvre régionale sont estimés à 515 années-personnes, avec une courbe variable selon les années.

**QUALITÉ
FIABILITÉ
SÉCURITÉ**
à un prix raisonnable

IMPREZA SEDAN 2.5i



SRC Télévision - Le Téléjournal / Le Point
Vendredi, 4 juillet 2008 - 21:00 HAE

[- Un pas de plus vers la centrale La Romaine : Hydro-Québec signe une entente avec les Innus de Natashquan. - C'est un immense projet de près de huit milliards. Aujourd'hui, le complexe hydroélectrique sur la rivière La Romaine]

Animateur(s) : SÉBASTIEN BOVET

SÉBASTIEN BOVET (LECTEUR) :

- Un pas de plus vers la centrale La Romaine : Hydro-Québec signe une entente avec les Innus de Natashquan.

-
C'est un immense projet de près de huit milliards. Aujourd'hui, le complexe hydroélectrique sur la rivière La Romaine, en Minganie, se concrétise de plus en plus. Hydro-Québec et les Innus de Natashquan ont signé une entente pour l'aménagement de la première de quatre centrales hydroélectriques. Hervé Gaudreault.

HERVÉ GAUDREULT (REPORTER)

Natashquan, c'est le village que Gilles Vigneault a rendu célèbre. Mais c'est aussi une réserve indienne. Les maisons y sont modernes mais elles côtoient des coutumes ancestrales. Ici, le fumage du saumon dans un tipi à boucaner; là, le pelage patient d'un porc-épic. Les Innus tiennent à transmettre ces traditions à leur jeunesse mais ne veulent pas rater l'ascenseur du développement économique.

FRANÇOIS BELLEFLEUR (CHEF DES INNUS DE NATASHQUAN) :

Disons que l'ascenseur s'arrêtera cette fois à notre étage.

HERVÉ GAUDREULT (REPORTER) :

Quarante-trois millions sur 60 ans pour des projets qui devront rencontrer des objectifs précis.

RICHARD CACCHIONE ((PRÉSIDENT, HYDRO-QUÉBEC PRODUCTION) :

Cette entente prévoit la mise en place de différents fonds qui permettront la réalisation de nombreux projets à caractère économique, communautaire et culturel.

HERVÉ GAUDREULT (REPORTER) :

Avant cette entente, cette communauté n'a jamais eu de réelle occasion d'élever son niveau de vie.

JEAN-YVES WAPISTAN (INNU DE NATASHQUAN) :

J'aimerais ça poigner une job là, travailler là-dedans pour rivière La Romaine, là, puis je suis content, je suis fier parce que moi j'ai voté pour ça!

HERVÉ GAUDREULT (REPORTER) :

Mais ils devront faire leur place dans le projet. Aucun emploi ne leur sera réservé. Ils devront rattraper leur retard au plan de l'éducation et un fonds y sera consacré.

FRANÇOIS BELLEFLEUR (CHEF DES INNUS DE NATASHQUAN) :

On n'occupera pas des emplois qui sont technologies qu'on ne comprendra pas, c'est sûr. On comprend ça, on respecte ça. La mesure de ça, ça va être l'évaluation des ressources qu'on va avoir.

HERVÉ GAUDREULT (REPORTER) :

C'est la deuxième entente signée par Hydro-Québec concernant ce projet de huit milliards de dollars pour quatre centrales. Les municipalités de la Minganie ont reçu, elles aussi, leur part de redevances. Le nécessaire appui des Innus au projet La Romaine n'est pas, pour autant, totalement acquis à Hydro-Québec. La société d'État doit encore s'entendre avec trois autres communautés innues, soit celles de Mingan, La Romaine et Saint-Augustin. Une autre ronde de négociations s'enclenchera, ensuite, avec les Innus de Uashat-Maliotenam, touchent cette fois, la ligne de transport d'électricité. Hervé Gaudreault, Radio-Canada, Natashquan.

(À l'écran) Centrales hydroélectriques québécoises les plus importantes : Robert-Bourassa, 5616 mégawatts (1981), La Grande-4, 2779 mégawatts (1986), La Grande-3, 2417 mégawatts



Nombre de document(s) : 7
Date de création : 11 septembre 2008

(1984), La Grande-2-A, 2106
mégawatts (1992), Beauharnois, 1755
mégawatts (1961).

© 2008 SRC Télévision - Le Téléjournal / Le Point ; CEDROM-SNI inc.

PUBLI-© news-20080704-RV-20080704SRC2100Téléjournal004 - Date d'émission : 2008-09-11

Ce certificat est émis à Yves Duchesne à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)



QUATRE PROJETS DE RÉSERVES DE BIODIVERSITÉ DANS LA PROVINCE NATURELLE DU PLATEAU DE LA BASSE-CÔTE-NORD - LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC

Canada NewsWire, 16 juil. 2008

QUÉBEC, le 16 juil. /CNW Telbec/ - À la demande de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et d'audience publique sur les Projets de réserves de biodiversité du massif des lacs Belmont et Magpie, des buttes du lac aux Sauterelles, des basses collines du lac Guernesé et des collines de Brador dans la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord. Ce mandat d'enquête et d'audience publique a débuté le 14 septembre 2006 et la commission chargée de l'examen du projet était présidée par M. Pierre Béland.

À la lumière de son analyse, la commission estime que le gouvernement du Québec devrait procéder rapidement à la mise en réserve permanente des deux réserves de biodiversité des buttes du lac aux Sauterelles et du massif des lacs Belmont et Magpie. Toutefois, la commission est d'avis que, dans le cas de la réserve de biodiversité projetée du massif des lacs Belmont et Magpie, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs devrait réévaluer la limite du côté ouest du lac Magpie pour en garantir l'intégrité paysagère et écologique. La commission propose également de soustraire à tout nouveau projet hydroélectrique le cours de la rivière Magpie au sud de la réserve de biodiversité projetée. Pour ce faire, cette partie de la rivière devrait bénéficier d'un statut de protection afin de préserver intégralement son caractère sauvage et son potentiel récréotouristique reconnu internationalement. Enfin, pour permettre le passage d'une éventuelle ligne de transport d'électricité, la commission suggère qu'une révision des limites de cette réserve de biodiversité projetée devrait se faire après que le processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du projet hydroélectrique de la Romaine aura déterminé le tracé de moindre impact sur la réserve ainsi que les mesures d'atténuation et de compensation appropriées.

Lors de l'audience publique, la commission a été à même de constater que les projets de réserves de biodiversité des collines de Brador et des basses collines du lac Guernesé ont été contestés par les participants qui résident à proximité. Cette opposition vient en partie du fait que ces projets, parmi les premiers à être mis en réserve au Québec, ont été choisis et délimités sans consulter les communautés concernées. La commission est d'avis qu'avant de leur octroyer un statut permanent il faudrait répondre à deux demandes des communautés locales. Premièrement, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs devrait examiner l'intérêt de protéger le secteur de villégiature au sud-est de la rivière Bujault puisque plusieurs chalets se trouvent dans cette zone de la réserve de biodiversité des basses collines du lac Guernesé. Deuxièmement, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, partenaire du programme des aires protégées, devrait divulguer et expliquer les raisons qui ont mené à l'interdiction de l'exploitation des ressources naturelles sur ces territoires. La commission juge que la population serait ainsi à même d'adhérer au bien-fondé de la décision de mettre ces territoires en réserve.

La commission souligne la participation soutenue des communautés innues de Ekuanitshit et de Pakua Shipu à l'audience publique, ce qui démontre l'intérêt que ces communautés portent aux territoires qu'elles occupent. La commission constate que, bien que le statut proposé ne nuirait pas à la poursuite de leurs activités traditionnelles, les communautés innues de Ekuanitshit et de Pakua Shipu ont fait part de leur opposition au processus de sélection de projets sur des territoires pour lesquels elles revendiquent des droits ancestraux qui font actuellement l'objet de négociations avec les gouvernements du Québec et du Canada.

Enfin, la commission réitère l'importance de mettre en réserve des territoires dans le but de préserver, pour la postérité, des échantillons viables et représentatifs de la biodiversité de

l'ensemble du Québec. L'atteinte de l'objectif de protéger 8 % du territoire du Québec accuse un retard marqué et exigera une plus grande collaboration autant des diverses instances administratives que de la population. Ainsi, la commission estime grandement souhaitable que le gouvernement réaffirme son engagement vis-à-vis du réseau d'aires protégées en y consacrant les efforts et les ressources nécessaires et en statuant rapidement sur le financement et les mécanismes pour assurer la gestion de chacune des aires protégées. Puisque le statut de réserve de biodiversité est un concept relativement nouveau, la commission est d'avis que le public devrait être informé rapidement des mécanismes envisagés pour la gestion et le financement de ces réserves.

LA DISPONIBILITÉ DU RAPPORT

Le rapport d'enquête et d'audience publique sur les Projets de réserves de biodiversité du massif des lacs Belmont et Magpie, des buttes du lac aux Sauterelles, des basses collines du lac Guernesé et des collines de Brador dans la province naturelle du Plateau de la Basse-Côte-Nord est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter dans les centres de documentation du BAPE, dans les centres de consultation ouverts dans le milieu visé de même que dans le site Internet du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca. Vous pouvez également en faire la demande au bureau du BAPE, soit en communiquant par courriel à l'adresse communication@bape.gouv.qc.ca, soit en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Rappelons qu'au cours de la première partie de l'audience publique la commission a tenu quatre séances publiques dans les municipalités de Rivière-Saint-Jean, Blanc-Sablon et Saint-Augustin ainsi que dans la communauté innue de Pakua Shipu. En deuxième partie, trois séances publiques ont permis à la commission de recevoir 25 mémoires et d'entendre 6 présentations verbales de la part des personnes, des groupes, des organismes et des municipalités intéressés par ce projet.

Contact: Louise Bourdages, Conseillère en communication, (418) 643-7447, 1-800-463-4732,
louise.bourdages@bape.gouv.qc.ca
© 2008 Canada NewsWire. Tous droits réservés.